



Bulletin Officiel

N° 5956 Jeudi 10 Octobre 2019

www.cmf.tn

— 24^{ème} Année —

ISSN 0330-7174

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE

2

AVIS DES SOCIETES**EMISSION D'EMPRUNTS OBLIGATAIRES**

BTE 2019-1

3-8

ATL 2019-1

9-13

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

14-15

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE II**ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2019**

- AeTECH

ANNEXE III**ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2018**

- SOCIETE LES ATELIERS MECANIKES DU SAHEL – AMS -

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse qu'en vertu des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier¹, elles sont tenues, de déposer, au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, ou de leur adresser des indicateurs d'activité fixés selon les secteurs, par règlement du conseil du marché financier, et ce, au plus tard vingt jours après la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable.

Lesdites sociétés doivent procéder à la publication desdits indicateurs trimestriels au bulletin officiel du conseil du marché financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces indicateurs doivent être établis conformément aux dispositions de l'article 44 bis du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne² et aux indicateurs fixés par secteur à l'annexe 11 de ce même règlement.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées en communiquant au CMF, sur support papier et magnétique (format Word) suivant le modèle annexé au présent communiqué, leurs indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre de l'exercice comptable 2019, au plus tard le 20 octobre 2019.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE.....

Siège social :

La société publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au x^{ème} trimestre

Indicateurs :

Trimestre de l'exercice comptable N	Trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Du début de l'exercice comptable N à la fin du trimestre	Du début de l'exercice comptable N-1 à la fin du trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Exercice comptable N-1

Commentaires

- bases retenues pour leur élaboration ;
- justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs ;
- exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours de la période considérée et leur incidence sur la situation financière de la société et des entreprises qu'elle contrôle ;
- justifications des éventuels écarts par rapport aux prévisions déjà publiées ;
- informations sur les risques encourus par la société selon son secteur d'activité.

Si les indicateurs publiés ont fait l'objet d'une vérification de la part de professionnels indépendants, il y a lieu de le mentionner et de publier l'avis complet de ces professionnels.

La société peut publier d'autres indicateurs spécifiques à son activité, en plus de ceux mentionnés à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne, à condition de :

- définir clairement ces indicateurs, au cas où ils ne relèvent pas de définition strictement comptable selon le référentiel comptable tunisien. Ainsi, tout retraitement pour déterminer de tels indicateurs doit être décrit avec publication des montants tels que retraités, comparé à la même période de l'exercice comptable précédent ;

- justifier leur choix et d'expliquer leur portée ;
- les utiliser de manière continue et ne pas se limiter à les publier dans le souci de donner l'image la plus favorable sur la période considérée.

La société doit fournir des informations sur les indicateurs ayant servi de base pour le calcul du loyer au cas où :

- elle sous-traite ou loue la totalité ou le principal de son activité à des tiers ;
- elle exploite des unités louées auprès de tiers.

¹ Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

² Tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 7 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009.

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3^{ème} et 4^{ème} trimestre 2019 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité respectivement après le 20 octobre 2019 et le 20 janvier 2020.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire «BTE 2019-1»

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **24/04/2019** a autorisé l'émission par la banque d'un emprunt obligataire pour un montant de 50MD et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2020, et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les conditions et modalités.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque s'est réuni le **16/05/2019** et a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de 50MD selon les fourchettes de taux suivantes :

Catégorie	Durée	Taux fixe	Taux variable
A	5 ans	10,75% - 11,5%	TMM + 2,5% - TMM + 3%
B	7 ans dont 2 ans de grâce	11% - 11,75%	TMM + 2,75% - TMM + 3,35%

Le conseil d'administration a délégué à la Direction Générale tous les pouvoirs nécessaires pour fixer les conditions d'émission.

A cet effet, la Direction Générale a décidé, en date du **17/09/2019** d'émettre un emprunt obligataire pour un montant de 30MD susceptible d'être porté à 50MD selon les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	11,00% et/ou TMM + 2,75%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
B	7 ans dont 2 ans de grâce	11,50% et/ou TMM + 3,25%	Constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

Montant

Le montant nominal du présent emprunt obligataire est fixé à 30 MD susceptible d'être porté à 50MD divisé en 300 000 obligations susceptibles d'être portées à 500 000 obligations de 100 D de nominal.

Le montant définitif de l'emprunt « **BTE 2019-1** » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

- Suite -

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **21/10/2019** et clôturées sans préavis au plus tard le **10/01/2020**.

Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (50 000 000D) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 500 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 30 000 000D à la date de clôture de la période de souscription, soit le **10/01/2020**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 30 000 000D à la date de clôture de la période de souscription, soit le **10/01/2020**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **21/01/2020** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du **21/10/2019** auprès de la BNA Capitaux -Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis.

But de l'émission

L'emprunt obligataire, objet de la présente émission, s'inscrit dans le cadre de la politique de la banque visant à faire face à l'accroissement de ses engagements et atteindre les parts de marché cibles en s'orientant vers la mobilisation de ressources stables à moyen et long terme. A ce titre, la banque envisage de mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Economie. De plus, cette émission obligataire permettra à la banque d'adosser les ressources aux emplois de même maturité et de préserver l'adéquation entre les maturités et les taux de ces ressources et de ces emplois.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **Dénomination de l'emprunt** : « **BTE 2019-1** »
- **Nature des titres** : Titres de créance.
- **Forme des obligations** : Les obligations seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Ordinaire.
- **La législation sous laquelle les titres sont créés** : Code des sociétés commerciales, livre 4, titre1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.
- **Modalité et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (BNA Capitaux – Intermédiaire en bourse) mentionnant la catégorie ainsi que le taux choisi et la quantité y afférente.

Prix de souscription et d'émission:

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit **100 D** par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **10/01/2020** seront décomptés et payés à cette dernière date.

- Suite -

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **10/01/2020** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :

Taux fixe : Taux annuel brut de **11,00%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,75%** brut calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **275** points de base. **Les douze mois à considérer vont du mois de Janvier de l'année N-1 au mois de Décembre de l'année N-1.**

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

- Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :

Taux fixe : Taux annuel brut de **11,50%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **3,25%** brut calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **325** points de base. **Les douze mois à considérer vont du mois de Janvier de l'année N-1 au mois de Décembre de l'année N-1.**

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Intérêts

Les intérêts seront payés à terme échu le **10 Janvier** de chaque année. La dernière échéance est prévue pour le **10/01/2025** pour la catégorie A et le **10/01/2027** pour la catégorie B.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20D par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **10/01/2025** pour la catégorie A et le **10/01/2027** pour la catégorie B.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation.

Paie ment :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **10 Janvier** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **10/01/2021** et ce pour les deux catégories.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **10/01/2021** pour la catégorie A et le **10/01/2023** pour la catégorie B.

- Suite -

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

• **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **11%** l'an pour la catégorie A et **11,50%** pour la catégorie B.

• **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de Septembre 2019, qui est égale à **7,598%**, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de **10,348%** pour la catégorie A et de **10,848%** pour la catégorie B.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,75%** pour la catégorie A et de **3,25%** pour la catégorie B, et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale:

Les obligations de l'emprunt obligataire «**BTE 2019-1**» sont émises selon deux catégories :

Les obligations de la catégorie **A** sont émises pour une période totale de **5 ans**.

Les obligations de la catégorie **B** sont émises pour une durée totale de **7 ans dont 2 ans de grâce**.

Durée de vie moyenne :

La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée de vie moyenne est de **3 ans** pour les obligations de la catégorie **A** et de **5 ans** pour les obligations de la catégorie **B**.

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre.

La duration correspond à la période à l'issue de laquelle la rentabilité du titre n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêt.

La duration pour les obligations de la catégorie **A** est égale à **2,632 années** et **4,003 années** pour les obligations de la catégorie **B**.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société :

L'agence de notation Standard & Poors a confirmé en Octobre 2018 la note de la BTE de B-/Stable/B.

- Suite -

Notation de l'emprunt:

Le présent emprunt obligataire n'est pas noté.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée et seront reçues aux guichets de BNA Capitaux, Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations

L'émission d'un emprunt obligataire est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations, l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales est applicable : les porteurs des obligations sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du Code des Sociétés Commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des porteurs des obligations et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 13 de la loi de finances portant gestion de l'année 2017, sont déductibles du revenu imposable des personnes physiques les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre d'emprunts obligataires émis à partir du premier janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de 5000 dinars sans que ce montant n'excède 3000 dinars pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt «**BTE 2019-1**» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **BNA CAPITALUX**, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres

Les titres de capital de la BTE sont négociés sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Il existe 4 emprunts obligataires émis par la BTE cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, la BTE s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse (BNA CAPITALUX) de demander l'admission de l'emprunt «**BTE 2019-1**» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

- Suite -

Prise en charge par Tunisie Clearing :

La BTE s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire «**BTE 2019-1**», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération relative à l'émission et l'admission de l'emprunt obligataire « BTE 2019-1 » visée par le CMF en date du **03 octobre 2019** sous le **n°19/1030** et du document de référence « BTE 2019 » enregistré auprès du CMF en date du **03 octobre 2019** sous le **n°19-005**, des indicateurs d'activité de la BTE relatifs au 3^{ème} et 4^{ème} trimestre de l'exercice 2019 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité respectivement après le 20 octobre 2019 et le 20 janvier 2020.

La note d'opération ainsi que le document de référence sont mis à la disposition du public auprès de la BTE, 5bis, Rue Mohamed Badra – 1002 Tunis ; de la BNA Capitaux intermédiaire en bourse – Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis ; et sur le site Internet du CMF www.cmf.tn

Les indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} et 4^{ème} trimestre 2019 de l'émetteur seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 20 octobre 2019 et le 20 janvier 2020.

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2019, pour tout placement sollicité après le 31/08/2019. Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre de l'exercice 2019 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/10/2019.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

EMPRUNT OBLIGATAIRE « ATL 2019-1 »

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société Arab Tunisian Lease réunie le **23/04/2019** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 150 millions de dinars et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire et a donné pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **09/08/2019** a décidé d'émettre l'emprunt obligataire « ATL 2019-1 » d'un montant de 15 millions de dinars susceptible d'être porté à 20 millions de dinars aux conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel
Catégorie A	5 ans	11,60%	Constant par 1/5 à partir de la 1ère année
Catégorie B	5 ans	TMM+2,50%	Constant par 1/5 à partir de la 1ère année

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :

Montant de l'emprunt :

L'emprunt obligataire « ATL 2019-1 » est d'un montant de 15 millions de dinars susceptible d'être porté à 20 millions de dinars divisé en 150 000 obligations susceptibles d'être portées à 200 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Le montant définitif de l'emprunt « ATL 2019-1 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **16/09/2019** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **06/12/2019**.

Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (20 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

- Suite -

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 200 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **06/12/2019**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 15 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **06/12/2019**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **16/12/2019** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **16/09/2019** auprès de l'Arab Financial Consultants (AFC), intermédiaire en bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de la BNA Capitaux – intermédiaire en bourse, Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis.

But de l'émission :

Arab Tunisian Lease, de par son statut d'établissement financier est appelée à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie. A ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

Conformément à ses projections financières, l'ATL a prévu pour l'année 2019 des mises en force qui s'élèvent à 250 millions de dinars. Ces mises en force seront financées à hauteur de 29,4 millions de dinars par des emprunts obligataires, 12,6 millions de dinars par des crédits bancaires locaux et extérieurs et le reste par le cash-flow de société.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

Nature, forme et délivrance des titres :

Dénomination de l'emprunt : « ATL 2019-1 »

Nature des titres : Titres de créance.

Forme des titres : Les obligations seront nominatives.

Catégorie des titres : Ordinaire.

Législation sous laquelle les titres sont créés : Code des sociétés commerciales, livre IV, titre 1, sous titre 5, chapitre 3: des obligations.

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligation détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (BNA Capitaux – Intermédiaire en bourse).

Prix de souscription et d'émission :

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **06/12/2019** seront décomptés et payés à cette dernière date.

La date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises et qui servira de base pour les besoins de la cotation en bourse est fixée à la date limite de clôture des souscriptions, soit le **06/12/2019**, et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement : Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

- Suite -

Taux d'intérêts :

Les obligations du présent emprunt « ATL 2019-1 » seront offertes à des taux d'intérêt différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Catégorie A d'une durée de 5 ans

- *Taux fixe* : Taux annuel brut de **11,60%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

Catégorie B d'une durée de 5 ans

- *Taux variable* : **Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,50%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 250 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de décembre de l'année N-1 au mois de novembre de l'année N.

Le souscripteur choisira, lors de la souscription, le type de taux à adopter.

Amortissement et remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour les deux catégories. L'emprunt sera amorti en totalité le **06/12/2024** pour les deux catégories.

Prix de remboursement : le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paie ment :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **6 décembre** de chaque année.

Le premier remboursement des intérêts aura lieu le **06/12/2020** pour les deux catégories.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **06/12/2020** pour les deux catégories.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de **11,60%** pour la catégorie A.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de Juillet 2019 à titre indicatif, qui est égale à 7,5058%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 10,0058%.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,50%** et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

- Durée totale

Les obligations des Catégories A et B du présent emprunt sont émises pour une durée de 5 ans.

- Durée de vie moyenne

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

- Suite -

La durée de vie moyenne est de 3 ans pour les obligations des deux catégories.

- **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe)**

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'années) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle. La duration correspond à la période à l'issue de laquelle la rentabilité du titre n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêt.

La duration pour les obligations de la Catégorie A du présent emprunt est de **2,615 années**.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée et seront reçues, aux guichets de l'Arab Financial Consultants, AFC intermédiaire en bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et la BNA Capitaux, intermédiaire en bourse, sis Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du 09/08/2019, la note à long terme « **BBB- (tun)** » à l'emprunt obligataire « ATL 2019-1 »

Notation de la société:

L'agence de notation Fitch Ratings a maintenu en date du 21/08/2019 les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- Note nationale à long terme : BBB - (tun) ; Perspective : Stable ;
- Note nationale à court terme : F3 (tun) ;

Organisation de la représentation des obligataires :

Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres :

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 13 de la loi de finances 2017, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1 janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de cinq mille dinars (5 000 dinars) sans que ce montant n'excède trois mille dinars (3 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

- Suite -

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligation détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « ATL 2019-1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par BNA CAPITAUX, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier ainsi que la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres : Il existe des titres de même catégorie qui sont cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, la société ATL s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « AFC » de demander l'admission des obligations souscrites à l'emprunt « ATL 2019-1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing : L'Arab Tunisian Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire «ATL 2019-1», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunal compétent en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire : Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **26/08/2019** sous le n°**19-1029**, du document de référence « ATL 2019 » enregistré auprès du CMF en date du **26/08/2019** sous le n°**19-004**, des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2019, pour placement sollicité après le 31/08/2019 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2019 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20/10/2019.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de l'ATL – Ennour Building – Centre Urbain Nord – 1082 – Mahragène ; de la BNA Capitaux intermédiaire en bourse – Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis, de l'intermédiaire en bourse – Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – et sur le site Internet du CMF www.cmf.org.tn et de l'ATL : www.atl.com.tn

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2019 et les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2019 seront publiés sur le Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 31/08/2019 et le 20/10/2019.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2018	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION							
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION							
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	178,909	186,330	186,359	
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	121,789	127,185	127,204	
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	103,593	107,514	107,528	
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB MANAGER	18/09/17	106,915	112,656	112,677	
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	107,043	111,493	111,509	
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	101,201	107,030	107,052	
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	104,060	108,057	108,072	
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	43,204	44,607	44,612	
9	SICAV BH CAPITALISATION ***	BH INVEST	22/09/94	30,220	30,989	30,997	
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE							
10	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	15,960	16,499	16,502	
11	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	116,613	120,298	120,311	
12	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,137	1,153	1,153	
13	FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	105,472	110,370	110,386	
14	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	10,514	10,920	10,922	
15	FCP BNA CAPITALISATION ****	BNA CAPITAUX	03/04/07	147,611	153,997	154,028	
16	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	10,716	11,038	11,039	
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE							
17	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,644	1,713	1,715	
SICAV MIXTES DE CAPITALISATION							
18	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	58,401	60,359	60,366	
19	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	126,848	129,108	128,998	
20	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	119,285	114,691	114,309	
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE							
21	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	146,689	135,066	134,917	
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	538,875	500,051	499,712	
23	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	129,129	127,974	127,171	
24	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	135,786	134,321	133,572	
25	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	133,545	131,059	130,446	
26	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	113,488	111,904	111,215	
27	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	115,763	108,812	108,741	
28	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	168,881	173,544	173,762	
29	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	98,012	97,843	97,574	
30	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	110,044	117,450	117,450	
31	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	171,822	171,344	170,608	
32	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	149,189	146,234	145,738	
33	FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	108,973	104,188	103,796	
34	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	22,857	22,512	22,456	
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE							
35	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2174,662	2062,333	2062,449	
36	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	127,259	126,199	126,218	
37	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	163,566	163,884	163,453	
38	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	198,668	198,246	198,575	
39	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	18,470	17,840	17,777	
40	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,801	2,787	2,790	
41	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,440	2,450	2,456	
42	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	75,460	74,664	74,208	
43	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,207	1,180	1,186	
44	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,171	1,211	1,212	
45	FCP HAYETT PLENTUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,173	1,155	1,160	
46	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,167	1,124	1,131	
47	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	123,892	121,482	122,475	
48	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	126,408	127,026	128,055	
49	FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1095,846	1132,217	1130,272	
50	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	11,353	11,785	11,916	
51	FCP BIAT-CEA PNT TUNIS AIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10,601	10,449	10,389	
SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION							
52	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	102,764	95,411	95,255	
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination		Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende Date de paiement Montant	VL au 31/12/2018	VL antérieure	Dernière VL
SICAV OBLIGATAIRES							
53	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	21/05/19 5,200	109,439	108,412	108,427
54	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	30/05/19 4,302	103,334	102,076	102,085
55	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	23/05/19 5,018	105,807	104,992	105,006
56	ATTILARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTILARI GESTION	01/11/00	20/05/19 4,854	103,871	103,426	103,442
57	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	11/04/19 5,505	105,483	105,100	105,118
58	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/19 4,502	108,002	107,269	107,286
59	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	30/04/19 5,365	105,907	104,940	104,955
60	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	25/04/19 4,163	102,369	102,113	102,127
61	MILLENIUM OBLIGATAIRES SICAV	CGF	12/11/01	24/05/19 3,620	104,049	102,783	102,793
62	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	29/04/19 4,979	105,467	105,770	105,788
63	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	16/04/19 5,496	108,153	107,709	107,728
64	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	28/05/19 4,274	105,732	104,963	104,975
65	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/19 3,543	104,336	103,926	103,937
66	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	29/03/19 4,574	104,017	103,640	103,655
67	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	24/05/19 4,425	105,041	104,094	104,106
68	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	27/05/19 5,520	103,954	103,139	103,156
69	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	23/05/19 4,756	104,881	104,501	104,517
70	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/19 3,847	106,127	105,580	105,591
71	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	27/05/19 5,274	103,956	103,341	103,358
72	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/19 4,859	103,658	102,798	102,812
73	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/19 3,952	106,318	105,846	105,859
74	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	08/05/19 4,014	103,125	102,364	102,376

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
75	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	22/05/19	3,763	104,096	103,689	103,701
76	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	24/05/19	5,028	104,660	104,266	104,283
77	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/19	4,461	105,717	105,338	105,352
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
78	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	-	-	101,002	109,059	108,973
SICAV MIXTES								
79	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	21/05/19	0,819	60,686	58,621	58,389
80	ATTIJARI VALEURS SICAV *	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	1,976	En liquidation	En liquidation	En liquidation
81	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV *	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	13,313	En liquidation	En liquidation	En liquidation
82	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	30/04/19	1,420	100,978	95,314	94,981
83	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	29/04/19	0,612	18,578	18,285	18,274
84	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	29/03/19	9,117	310,924	298,184	297,840
85	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/19	33,007	2484,413	2358,130	2353,411
86	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	17/05/19	2,973	77,578	73,777	73,759
87	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	16/05/19	2,618	58,053	56,787	56,781
88	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	08/05/19	0,737	117,754	114,475	114,234
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
89	FCP IRADETT 20 **	AFC	02/01/07	08/05/18	0,228	En liquidation	En liquidation	En liquidation
90	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	28/05/19	0,255	11,641	11,426	11,408
91	FCP IRADETT 100 **	AFC	04/01/02	08/05/18	0,014	En liquidation	En liquidation	En liquidation
92	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	28/05/19	0,353	14,496	13,563	13,495
93	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	20/05/19	0,297	16,365	16,046	15,984
94	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	20/05/19	0,153	14,055	13,837	13,778
95	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	30/05/19	4,830	158,189	152,468	152,394
96	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	31/05/19	0,070	8,871	8,544	8,517
97	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	28/05/19	4,764	125,596	115,298	114,698
98	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	24/04/19	0,428	86,052	85,069	85,192
99	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	87,477	87,088	87,333
100	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	28/05/19	3,717	100,297	98,022	98,004
101	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	16/04/19	0,722	108,902	99,893	99,612
102	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	29/05/19	1,178	97,714	93,608	93,538
103	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,234	9,870	9,833
104	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	15/04/19	1,356	100,049	94,671	94,246
105	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	29/04/19	2,731	162,324	156,154	155,504
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
106	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	31/05/19	0,963	111,307	106,208	106,875
107	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	24/05/19	2,626	112,317	112,137	112,239
108	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	120,156	119,299	119,465
109	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	20/05/19	5,084	206,410	195,203	196,904
110	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	20/05/19	5,473	187,875	181,376	182,408
111	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	20/05/19	6,417	163,505	159,345	159,827
112	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	24,302	23,591	23,927
113	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	145,463	145,698	146,257
114	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	15/05/19	1,737	128,460	138,708	138,678
115	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	9549,089	8996,708	9050,45
116	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	16/05/19	13,765	1047,449	1054,398	1052,49
117	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	31/05/19	101,823	5956,682	5932,897	5922,602
118	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	31/05/19	110,305	5259,834	5208,233	5202,438
119	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	29/05/19	1,883	91,894	90,810	91,359
120	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	-	-	5000,000	5153,552	5154,876
121	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	-	-	-	10,016	9,957
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
122	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/19	3,829	123,003	117,779	117,364
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
123	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	29/04/19	205,927	11 963,015	11 596,011	11 546,876
* SICAV en liquidation anticipée								
** FCP en liquidation anticipée								
*** initialement dénommée SICAV BH PLACEMENT								
**** initialement dénommé BNAC CONFIANCE FCP								

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.tn
 email : cmf@cmf.tn
 Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la modification des dénominations sociale de la Banque de l'Habitat en BH BANK et de la société Assurances SALIM en BH ASSUANCE, par l'ouverture au public de FCP CEA BANQUE DE TUNISIE, Capital'Act Seed Fund, START UP MAXULA SEED FUND, MAXULA JASMIN PMN et de FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA (I), par le déclassement de FCP VALEURS QUIETUDE 2018 et FCP SMART CROISSANCE et par le changement du gestionnaire de IntilaQ For Excellence, la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE *

I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE I-1 Marché Principal

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Chargaia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. BH ASSUANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
10. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Chargaia II-2035 Ariana-	71 941 444
17. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
18. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
19. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
20. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
21. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
22.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
23.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
24.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
25. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
26.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 139 400
27. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
28. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
29.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044

30. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
31. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
32. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
33.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
34.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
35. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
36. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
37. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
38. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
39. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
40. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
41. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
42. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
43. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
44. Société Immobilière et de Participations "SIMPAP"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
45. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
46. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
47. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
50. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
51. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
52. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
53. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
54. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
55. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
56. Société Tunisienne d'Equipeement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
57. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
58. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
59. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
60.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
61. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
62. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
63. Tunisie Valeurs	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 600
64. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
65. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
66. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000

67. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
68. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
69. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
7. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000

17 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
18. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
19 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
20.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
21. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
22. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
23.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
24. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
25. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
26. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
27. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
28. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
29. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
30. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
31. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
32. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
33. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
34. Pharmalys Tunisie	Z.I Kondar 4020,BP 10 Sousse	73 389 755
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
37. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
38. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
39. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
40. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
41. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
42.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
43. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
44. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
45. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
46. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
47. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
48. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
49. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
50. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
51.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
52. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
53.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
54. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120

55. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-	74 624 424
56. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
57. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
58.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
59.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
60.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
61. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
62.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
63. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
64.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
65.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
66.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
67.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
68.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
69.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
70.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
71.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
72.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
73.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
74. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
75.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
76.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
77.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
78.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
79.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
80.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
81.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
82.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
83.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
84.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
85.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
86.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
87.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
88.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
89.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
90. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
91.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
92.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200

93.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
94.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
95.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
96. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
97. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
98. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
99. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI VALEURS SICAV (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	FCP BNA CAPITALISATION (3)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
13	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
14	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
15	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
16	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
17	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
18	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
19	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
20	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

21	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
22	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
23	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
24	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
25	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
26	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM-Lotissement AFH/ BC5- Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
27	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
28	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
29	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
30	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
31	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
32	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
33	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
41	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
42	FCP IRADETT 100 (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
43	FCP IRADETT 20 (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
44	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
45	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
46	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
47	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex

51	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
52	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
54	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
55	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
57	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
59	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
60	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
61	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
63	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
65	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
69	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
72	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
77	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

79	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
84	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
89	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
90	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM- Lotissement AFH/ BC5- Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
91	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
92	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
93	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
94	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
95	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM- Lotissement AFH/ BC5- Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
96	SICAV BH CAPITALISATION (4)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM- Lotissement AFH/ BC5- Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
97	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
98	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
99	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
100	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
101	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
102	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
103	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
104	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
105	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis

107	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011-1001 Tunis
108	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette-1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
110	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
111	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
112	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
113	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
114	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
115	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
116	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
117	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
119	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
120	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
121	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
122	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
123	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

(1) SICAV en liquidation anticipée

(2) FCP en liquidation anticipée

(3) Initialement dénommé BNAC CONFIANCE FCP

(4) Initialement dénommée SICAV BH PLACEMENT

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

5	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
7	CDC AMORÇAGE	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
8	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
9	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	NETINVEST POTENTIEL	NETINVEST	51, rue Elakhtal, El Menzah 4, 1004 - Tunis
30	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
33	FCPR VALITECH I	VALICAP SA	A71, résidence Ines, boulevard de la terre, centre urbain nord, 1003, Tunis
34	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
35	ITQAN INVESTMENT FUND	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT A.T.I.D Co	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
36	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
37	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
38	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
40	FCPR BYRSA FUND	DIDO CAPITAL PARTNERS	2ème étage, Immeuble Access Building, rue des Iles Canaries, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
41	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-El Menzah IV
42	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
43	FCPR GABES SOUTH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
44	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
45	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIARES

Société Advanced e-Technologies S.A « AeTECH »

Siège social: ZI Ariana, Aéroport - 03, rue des métiers, la Charguia II

La société AeTECH publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2019 accompagnés de l'avis du commissaire aux comptes : Mr Nouredine BEN ARBIA.

BILAN
AeTECH
Arrêté au 30 juin 2019
(exprimé en Dinars Tunisien)

		30-juin		31-déc
Actifs	Notes	2019	2018	2018
Actifs Non courants				
Actifs Immobilisés				
Immobilisations incorporelles		453 398	440 469	453 398
Amt : Immobilisations incorporelles		(392 659)	(355 416)	(375 088)
	1	60 739	85 052	78 310
Immobilisations corporelles		2 064 483	2 534 088	2 072 044
Amt : Immobilisations corporelles		(1 735 508)	(1 980 573)	(1 655 630)
	1	328 975	553 514	416 414
Immobilisations financières		306 365	285 765	297 865
Prov : Immobilisations financières		(206 626)	(206 626)	(206 626)
	2	99 740	79 140	91 240
Total des actifs immobilisés		489 453	717 706	585 963
Autres actifs non courants	3	8 707	18 598	13 515
Total des actifs non courants		498 160	736 304	599 478
Actifs courants				
Stocks		1 136 474	1 458 070	1 236 112
Prov : Stocks		(584 229)	(588 265)	(584 229)
	4	552 245	869 806	651 884
Clients et comptes rattachés		4 006 955	6 581 932	6 579 610
Prov : Clients et comptes rattachés		(1 641 966)	(1 610 988)	(1 612 222)
	5	2 364 990	4 970 944	4 967 389
Autres actifs courants		1 311 811	1 538 364	1 265 825
Prov : Autres actifs courants		(74 772)	(72 272)	(74 772)
	6	1 237 039	1 466 092	1 191 053
Placements et autres actifs financiers		0	0	0
Liquidités et équivalents de liquidités	7	36 970	83 945	279 025
Total des actifs courants		4 191 245	7 390 787	7 089 350
Total des actifs		4 689 405	8 127 091	7 688 829

BILAN
AeTECH
Arrêté au 30 juin 2019
(exprimé en Dinars Tunisien)

		30-juin		31-déc
Capitaux propres et Passifs	Notes	2019	2018	2018
<u>Capitaux propres</u>				
Capital social		2 223 334	2 223 334	2 223 334
Réserve légale		164 000	164 000	164 000
Prime d'émission		2 916 670	2 916 670	2 916 670
Résultats reportés		(10 163 530)	(7 876 352)	(7 876 352)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		(4 859 526)	(2 572 348)	(2 572 348)
Résultat de l'exercice		(367 917)	(1 320 681)	(2 287 178)
Total des capitaux propres	8	(5 227 443)	(3 893 028)	(4 859 526)
<u>Passifs</u>				
Passifs non courants				
Emprunts et dettes assimilées	9	91 770	331 530	157 782
Autres passifs non courants (*)	10	943 106	603 278	826 535
Total des passifs non courants		1 034 876	934 808	984 316
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	11	4 449 318	5 737 043	5 766 588
Autres passifs courants (*)	12	2 092 259	2 117 308	3 372 086
Concours bancaires et autres passifs financiers	7	2 340 394	3 230 960	2 425 364
Total des passifs courants		8 881 972	11 085 311	11 564 038
Total des passifs		9 916 848	12 020 119	12 548 354
Total des capitaux propres et des passifs		4 689 405	8 127 091	7 688 829

(*) Les dettes sur les échéanciers fiscaux et de la Cnss sont désormais réparties en long et court terme (autres passifs non courants et autres passifs courants). Les données au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2018 ont été ajustés pour les besoins de comparaison.

ETAT DE RESULTAT
AeTECH
Période du 1er janvier au 30 juin 2019
(exprimé en Dinars Tunisien)

		Du 1er janvier		
		Au 30 juin		Au 31 déc
	Notes	2019	2018	2018
Produits d'exploitation				
Produits d'exploitation	13	3 112 606	6 351 767	9 980 708
Autres produits d'exploitation	14	0	10 281	39 789
Total des produits d'exploitation		3 112 606	6 362 049	10 020 496
Charges d'exploitation				
Achats consommés	15	2 117 998	5 492 243	8 377 282
Charges de personnel	16	731 942	919 332	1 692 393
Dotations aux amortissements et aux provisions	17	161 372	404 232	568 939
Autres charges d'exploitation	18	351 486	542 793	1 056 607
Total des charges d'exploitation		3 362 798	7 358 599	11 695 221
Résultat d'exploitation		(250 191)	(996 551)	(1 674 724)
Charges financières nettes	19	(141 863)	(352 834)	(657 634)
Produits des placements		0	0	0
Autres gains ordinaires	20	31 866	47 670	139 122
Autres pertes ordinaires	21	(729)	(7 965)	(71 235)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		(360 917)	(1 309 681)	(2 264 471)
Impôt sur les sociétés		(7 000)	(11 000)	(22 708)
Résultat des activités ordinaires après impôt		(367 917)	(1 320 681)	(2 287 178)
Eléments extraordinaires		0	0	0
Résultat net de l'exercice		(367 917)	(1 320 681)	(2 287 178)
Effets des modifications comptables (Net d'impôt)		0	0	0
Résultat net de l'exercice après modifications comptables		(367 917)	(1 320 681)	(2 287 178)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
AeTECH
Période du 1er janvier au 30 juin 2019
(exprimé en Dinars Tunisien)

		Du 1er janvier		
		Au 30 juin		Au 31 déc
	Notes	2019	2018	2018
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Résultat net après modifications comptables		(367 917)	(1 320 681)	(2 287 178)
Ajustements pour:				
Amortissements et provisions		161 372	393 951	529 150
Variation des:				
* Stocks		99 638	404 947	626 905
* Créances		2 572 655	367 032	371 872
* Autres actifs		(45 986)	(236 989)	35 550
* Fournisseurs et autres dettes		(2 542 763)	1 555 880	2 993 810
* Plus ou moins-value de cession		(8 000)	(38 470)	(46 153)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		(131 002)	1 125 669	2 223 956
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Déc. affectés à l'acquisition d'immo. Corp. & incorp.		(2 439)	(9 930)	(56 096)
Enc. affectés à la cession d'immo. Corp. & incorp.		8 000	47 000	117 100
Déc. affectés à l'acquisition d'immobilisations financières		(10 000)	(259)	(13 059)
Enc. provenant de la cession d'immobilisations financières		1 500	1 000	1 700
Charges à répartir		(593)	(3 389)	(8 734)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(3 532)	34 423	40 911
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Encaissements provenant des emprunts		0	0	0
Décaissements provenant des emprunts		(77 064)	(116 981)	(242 329)
Variation des intérêts courus sur emprunts		(279)	(269)	(587)
Variation crédits de mobilisation		0	0	0
Variation des financements en devise		(3 424)	(341 432)	(519 320)
Encaissement provenant des placements		0	10 670	10 670
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		(80 767)	(448 012)	(751 566)
Variation de trésorerie		(215 301)	712 080	1 513 301
Trésorerie au début de l'exercice		(1 627 712)	(3 141 014)	(3 141 014)
Trésorerie à la clôture de l'exercice		(1 843 014)	(2 428 934)	(1 627 712)

Schéma intermédiaire de gestion
AeTECH
Pour la période allant du 1er janvier au 30 juin 2019
(exprimé en Dinars Tunisien)

PRODUITS			CHARGES		SOLDES			
	30/06/2019	30/06/2018		30/06/2019	30/06/2018		30/06/2019	30/06/2018
Revenus	3 112 606	6 351 767	Achats de marchandises consommés	2 117 998	5 492 243	<u>Marge commerciale</u>		
Autres produits d'exploitation	(18 778)	10 281						
Production	3 093 829	6 362 049	Achats consommés	2 117 998	5 492 243		975 831	869 806
Marge commerciale	975 831	869 806	Autres charges externes (Hors impôts & taxes)	313 674	502 420	<u>Valeur ajoutée brute</u>		
<u>Sous total</u>	975 831	869 806	<u>Sous total</u>	313 674	502 420		662 157	367 386
Valeur ajoutée brute	662 157	367 386	Impôts et taxes	53 454	40 373			
			Charge de personnel	731 942	919 332	<u>Excédent brut d'exploitation</u>		
<u>Sous total</u>	662 157	367 386	<u>Sous total</u>	785 396	959 705		(123 239)	(592 319)
Excédent brut d'exploitation	(123 239)	(592 319)	Charges financières	126 222	352 834			
Autres gains ordinaires	31 866	47 670	Dotation aux amortissements & aux provisions	142 594	404 232	<u>Résultat des activités ordinaires</u>		
Produits financiers	0	0	Autres pertes ordinaires	729	7 965			
			Impôt sur les bénéfices	7 000	11 000			
<u>Sous total</u>	(91 373)	(544 649)	<u>Sous total</u>	276 544	776 032	Résultat des activités ordinaires	(367 917)	(1 320 681)
Résultat des activités ordinaires	(367 917)	(1 320 681)	Eléments extraordinaires	0	0	<u>Résultat net de l'exercice</u>		
							(367 917)	(1 320 681)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société Advanced e -Technologies, société anonyme résidente, a été constituée le 12 octobre 2001. Le capital initial de la société s'élève à 500.000 DT, divisés en 50.000 actions de 10 dinars chacune.

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 24 juin 2003, le capital a été augmenté de 150.000 DT pour être porté à 650.000 DT et ce par incorporation de la réserve spéciale pour réinvestissement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 24 juin 2004, a décidé une augmentation de capital de 270.000 DT pour le porter à 920.000 DT et ce par incorporation de la réserve spéciale pour réinvestissement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 21 Mai 2007, a décidé une nouvelle augmentation du capital de 720.000 DT pour le porter de 920.000 DT à 1.640.000 DT et ce par les modalités suivantes :

- Un montant de 184.000 DT, par incorporation de la réserve extraordinaire de 100.000 DT et d'une partie de la réserve légale pour 84.000 DT et ce par création de 18.400 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 dinars chacune à attribuer gratuitement aux actionnaires proportionnellement à leur participation ;
- Un montant de 536.000 DT, par apport en numéraire et la création de 53.600 actions nouvelles, de 10 dinars chacune, à souscrire et à libérer en totalité à la souscription par Monsieur Zoubeir Chaieb à hauteur de 36.000 DT, soit 3.600 actions, par les sociétés STB SICAR et STB Invest, respectivement pour 300.000 DT, soit 30.000 actions et 200.000 DT, soit 20.000 actions.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 05 Septembre 2012, a décidé de réduire la valeur nominale de l'action au montant de 1 dinar. Le capital social est devenu composé de 1.640.000 actions d'une valeur nominale de 1 dinars chacune.

La proposition du Conseil d'Administration du 27 Août 2012, approuvée par l'Assemblée Générale extraordinaire du 05 Septembre 2012, d'introduire les actions de la société au marché alternatif de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis a été concrétisée durant l'exercice 2013. En date du 05 février 2013, le Conseil du Marché Financier a accordé son visa au prospectus d'Offre à Prix Ferme et d'Admission au Marché alternatif de la cote de la Bourse des actions de la société.

L'introduction au marché alternatif de la cote de la bourse a été effectuée par la mise sur le marché de 583.334 nouvelles actions d'une valeur nominale de 1 dinars chacune, au prix d'introduction de 6 dinars. La clôture des souscriptions a été réalisée en date du 12 Mars 2013 et le démarrage des négociations des actions nouvelles a été réalisé en date du 05 avril 2013.

La société a pour objet :

- la fourniture, l'installation, la maintenance, le développement et l'intégration des produits, logiciels dans le monde des technologies de la communication de l'Internet, de l'informatique et de bureautique, et d'une façon générale, toutes les opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et à tous les objets annexes et susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement ; et
- La distribution des produits Ooredoo.

Il est à noter que la société a été créée à la suite de l'achat partiel de l'actif de l'activité EDD d'Alcatel Tunisie.

II. DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions de la loi 96-112 relative au système comptable des entreprises, complétée par le décret 96-2459 du 30 décembre 1996. Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

III. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les autres méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit :

III.1. Unité monétaire

Les états financiers sont établis en dinar tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaie étrangère sont convertis au cours de clôture si l'opération n'a pas été dénouée avant l'arrêt des états financiers. Les gains et pertes de change sont imputés aux résultats conformément aux dispositions de la norme comptable n° 15.

III.2. Immobilisations

Seuls les éléments répondant aux critères de prise en compte d'un actif sont immobilisés.

Les immobilisations sont enregistrées à leurs coûts d'entrée. Ils comprennent le prix d'achat et les charges y afférentes : les droits et taxes supportés et non récupérables, les frais de transit, de livraison, de manutention initiale, d'installation ainsi que les frais directs tels que les commissions et courtages.

La valeur récupérable de l'immobilisation est appréciée à la fin de chaque exercice. Lorsqu'elle est inférieure à la valeur nette comptable, elle donne lieu à :

- une réduction de valeur si la dépréciation est jugée irréversible ;
- une provision dans les autres cas.

Les immobilisations sont amorties à compter de leur mise en exploitation sur la base des taux suivants :

▪ Logiciels (linéaire)	33%
▪ Agencements & aménagements (linéaire)	10%
▪ Équipements de bureau (linéaire)	10-20%
▪ Matériel informatique	33,33%
▪ Matériel de transport	20%
▪ Frais préliminaires	33,33%

Certaines immobilisations dont la valeur est inférieure à D : 500 sont amorties au taux de 100%.

III.3. Emprunts

Le principal des emprunts non remboursés est présenté au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants : Concours bancaires et autres passifs financiers.

III.4. Taxe sur la valeur ajoutée

Les charges et les investissements sont comptabilisés en hors TVA. Les TVA, collectées et récupérables, sont enregistrées dans les comptes appropriés de l'État et les collectivités publiques. En fin de période, le solde de ces comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

III.5. Principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers semestriels de la société, arrêtés au 30 juin 2019, ont été élaborés en conformité avec les principes comptables généralement admis en Tunisie. Ils ont été établis compte tenu des conventions comptables exigées en la matière dont notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de prudence ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de l'unité monétaire ;
- Convention de réalisation des revenus ;

NOTES AU BILAN

Note 1 : Immobilisations corporelles et incorporelles

Le tableau de variation des immobilisations entre le 01/01/2019 au 30/06/2019 se présente comme suit :

Rubrique	Valeurs brutes			Solde au 30/06/2019	Amortissements			Solde au 30/06/2019	VCN	
	31/12/2018	Acquisition	Cession		31/12/2018	Dotation	Cession		Au 31/12/2018	Au 30/06/2019
Licences & Logiciels	181 370	0	0	181 370	(150 593)	(9 238)	0	(159 831)	30 776	21 539
Site WEB	7 828	0	0	7 828	(7 828)	(0)	0	(7 828)	0	0
Fonds commercial	250 000	0	0	250 000	(216 667)	(8 333)	0	(225 000)	33 333	25 000
Immobilisations incorporelles en cours	14 200	0	0	14 200	0	0	0	0	14 200	14 200
Total des immobilisations incorporelles	453 398	(0)	0	453 398	(375 088)	(17 571)	0	(392 659)	78 310	60 739
Constructions	0	0	0	0	0	(0)	0	0	0	0
Agencements, Aménagements et installations	116 746	803	0	117 550	(57 847)	(7 933)	0	(65 780)	58 900	51 770
Installation téléphonique	121 506	0	0	121 506	(98 361)	(1 456)	0	(99 817)	23 145	21 689
Matériel et outillage	97 566	0	0	97 566	(93 457)	(841)	0	(94 298)	4 109	3 268
Matériel de transport	999 720	0	(10 000)	989 720	(725 712)	(63 967)	10 000	(779 679)	274 008	210 040
Mobilier, Matériels de bureau	146 935	0	0	146 935	(133 371)	(3 386)	0	(136 758)	13 564	10 177
Matériel informatique	589 570	1 636	0	591 206	(546 881)	(12 295)	0	(559 176)	42 689	32 030
Total des immobilisations corporelles	2 072 044	2 439	(10 000)	2 064 483	(1 655 630)	(89 878)	10 000	(1 735 508)	416 414	328 975
Total des immobilisations	2 525 442	2 439	(10 000)	2 517 881	(2 030 718)	(107 449)	10 000	(2 128 167)	494 724	389 713

Note 2 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières totalisent au 30 juin 2019 un montant net de D : 99 740 contre D : 91 240 à la clôture de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>30/06/2019</i>	<i>30/06/2018</i>	<i>31/12/2018</i>
Titres de participation GLOBAL TELECOM NETWORKING	200 000	200 000	200 000
Dépôt et cautionnements	106 365	85 765	97 865
<u>Total immobilisations financières brutes</u>	<u>306 365</u>	<u>285 765</u>	<u>297 865</u>
Prov : Immobilisations financières	(206 626)	(206 626)	(206 626)
<u>Total Immobilisations financières</u>	<u>99 740</u>	<u>79 140</u>	<u>91 240</u>

Note 3 : Autres actifs non courants

Les Autres actifs non courants qui correspondent à des charges à répartir relatives aux frais d'homologation de produits totalisent au 30 juin 2019 un montant net de D : 8 707 contre D : 13 515 à la clôture de l'exercice 2018 et se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>Valeur brute 31/12/2018</i>	<i>Charges à répartir 1er Sem 2019</i>	<i>Résorp° antérieures</i>	<i>Résorp° 1er Sem 2019</i>	<i>VCN 30/06/19</i>	<i>VCN 31/12/18</i>
Charges à répartir	31 811	593	(18 296)	(5 401)	8 707	13 515
<u>Total</u>	<u>31 811</u>	<u>593</u>	<u>(18 296)</u>	<u>(5 401)</u>	<u>8 707</u>	<u>13 515</u>

Note 4 : Stocks

Les Stocks totalisent au 30 juin 2019 D : 552 245 contre D : 651 884 à la fin de l'exercice 2018 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>30/06/2019</i>	<i>30/06/2018</i>	<i>31/12/2018</i>
Stocks solution	1 034 638	1 122 644	1 106 272
Stocks distribution	101 835	335 427	129 840
<u>Total Stocks</u>	<u>1 136 474</u>	<u>1 458 070</u>	<u>1 236 112</u>
Provision des stocks	(584 229)	(588 265)	(584 229)
<u>Total Stocks</u>	<u>552 245</u>	<u>869 806</u>	<u>651 884</u>

Note 5 : Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent un solde net au 30 juin 2019 de D : 2 364 990 contre D : 4 967 389 à la fin de l'exercice 2018 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>30/06/2019</i>	<i>30/06/2018</i>	<i>31/12/2018</i>
Clients ordinaires	1 668 274	2 675 334	4 419 865
Clients douteux	1 834 399	1 764 035	1 769 283
Clients factures à établir	504 282	2 142 562	390 462
Effets à recevoir	0	0	0
<u>Total clients bruts</u>	<u>4 006 955</u>	<u>6 581 932</u>	<u>6 579 610</u>
Prov : Clients douteux	(1 641 966)	(1 610 988)	(1 612 222)
<u>Total Clients et comptes rattachés</u>	<u>2 364 990</u>	<u>4 970 944</u>	<u>4 967 389</u>

Note 6 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants totalisent au 30 juin 2019 un montant de D : 1 237 039 contre D : 1 191 053 à la fin de l'exercice 2018 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>30/06/2019</i>	<i>30/06/2018</i>	<i>31/12/2018</i>
Personnel à l'actif	10 728	13 917	12 761
Fournisseurs débiteurs	73 592	73 592	125 528
Opérations sur achats/ventes de cartes	0	0	116
Etat, impôts et taxes à l'actif	801 886	1 051 745	797 884
Charges constatées d'avance	224 179	245 671	144 209
Débiteurs divers	201 426	153 439	185 326
<u>Total autres actifs courants bruts</u>	<u>1 311 811</u>	<u>1 538 364</u>	<u>1 265 825</u>
Provision des autres actifs courants	(74 772)	(72 272)	(74 772)
<u>Total Autres actifs courants</u>	<u>1 237 039</u>	<u>1 466 092</u>	<u>1 191 053</u>

Note 7 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités ont une valeur nette de s'élèvent, au 30 juin 2019, à D 36 970 : contre D : 279 025 à la clôture de l'exercice 2018 et se détaillant ainsi :

<i>Libellé</i>	<i>30/06/2019</i>	<i>30/06/2018</i>	<i>31/12/2018</i>
Banques créditrices	0	38 696	227 232
Caisses	32 310	26 471	11 983
Chèques en caisse	18 778	18 778	18 778
Chèques à l'encaissement	0	0	5 334
Effets à l'encaissement	4 660	0	9 498
Virements internes	0	0	6 202
<u>Total des liquidités et équivalents bruts</u>	<u>55 748</u>	<u>83 945</u>	<u>279 025</u>
Provision pour dép liquidités et équivalents de liquidités	(18 778)	0	0
<u>Total Liquidités et équivalents de liquidités</u>	<u>36 970</u>	<u>83 945</u>	<u>279 025</u>

Note 7 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent, au 30 juin 2019, à D : 2 340 394 contre D : 2 425 364 à la clôture de l'exercice 2018 et se détaillant ainsi :

Libellé	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Crédits de mobilisation	9 000	9 000	9 000
Échéances à moins d'un an sur emprunts (**)	146 218	314 288	261 955
Échéances à moins d'un an sur crédit-bail (**)	93 542	131 888	119 636
Échéances impayées sur emprunts et crédit-bail (**)	111 876	0	43 336
Intérêts courus sur emprunts	6 124	6 720	6 403
Financements en devise	74 873	256 186	78 297
Virements internes	23 386	51 847	0
Banques débitrices	1 875 376	2 461 032	1 906 738
Total Concours bancaires et autres passifs financiers	2 340 394	3 230 960	2 425 364

(**) Les échéances impayées sont désormais classées à part dans les concours bancaires. Les données au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2018 ont été ajustés pour les besoins de comparaison.

Note 8 : Capitaux propres

Les capitaux propres présentent au 30 juin 2019 un solde négatif de D : 5 227 443 contre un solde de D : 4 859 526 au 31 décembre 2018 et s'analysent comme suit :

Libellé	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Capital social	2 223 334	2 223 334	2 223 334
Réserve légale	164 000	164 000	164 000
Prime d'émission	2 916 670	2 916 670	2 916 670
Résultats reportés	(10 163 530)	(7 876 352)	(7 876 352)
Résultat de l'exercice	(367 917)	(1 320 681)	(2 287 178)
Total Capitaux propres	(5 227 443)	(3 893 028)	(4 859 526)

Note 9 : Emprunts et dettes assimilées

Les emprunts et dettes assimilées présentent au 30 juin 2019 un solde de D : 91 770 contre D : 157 782 au 31 décembre 2018 et s'analysent comme suit :

Libellé	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Emprunts AFD	25 000	75 000	50 000
Emprunts STB	0	34 902	4 867
Emprunts Amen bank	0	61 316	0
Emprunts Leasing	66 770	160 312	102 915
Total Emprunts et dettes assimilées	91 770	331 530	157 782

Note 10 : Autres passifs non courants

Les autres passifs non courants totalisent 30 juin 2019 D : 943 106 contre D : 826 535 à la fin de l'exercice 2018. Ils se présentent comme suit :

Libellé	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Dette échéancier fiscal à plus d'un an	699 815	603 278	826 535
Dette échéancier CNSS à plus d'un an	243 292	0	0
Total Autres passifs non courants	943 106	603 278	826 535

Les dettes sur les échéanciers fiscaux et de la Cnss sont désormais réparties en long et court terme (autres passifs non courants et autres passifs courants). Les données au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2018 ont été ajustés pour les besoins de comparaison.

Note 11 : Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés totalisent 30 juin 2019 D : 4 449 318 contre D : 5 766 588 à la fin de l'exercice 2018. Ils se présentent comme suit :

Libellé	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Fournisseurs d'exploitation	3 927 717	5 054 057	3 538 625
Fournisseurs d'immobilisations	8 832	8 832	8 832
Fournisseurs, effets à payer	538 029	566 969	2 159 421
Fournisseurs, factures & avoirs non parvenues	(25 261)	107 184	59 710
Total Fournisseurs et comptes rattachés	4 449 318	5 737 043	5 766 588

Note 12 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent au 30 juin 2019 D : 2 092 259 contre D : 3 372 086 à la clôture de l'exercice 2018. Ils se détaillent ainsi :

Libellé	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Personnel	261 770	351 517	419 126
CNSS et organismes sociaux (*)	111 453	484 370	570 603
Dette échéancier CNSS à moins d'un an (*)	143 763	56 225	56 225
Provision pour congés payés	132 879	121 808	112 926
Etat, impôts et taxes (*)	394 394	315 566	257 672
Dette échéancier fiscal à moins d'un an (*)	308 229	209 519	289 206
Obligations cautionnées	0	11 401	11 401
Charges à payer	432 589	341 368	332 611
Produits constatés d'avance	215 903	171 435	124 326
Compte courant Ecotech	34 434	0	1 141 144
Clients, créditeurs	56 846	54 098	56 846
Total Autres passifs courants	2 092 259	2 117 308	3 372 086

() Les dettes sur les échéanciers fiscaux et de la Cnss sont désormais réparties en long et court terme (autres passifs non courants et autres passifs courants). Les données au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2018 ont été ajustés pour les besoins de comparaison.*

NOTES DE L'ETAT DE RESULTAT

Note 13 : Revenus

Les revenus totalisent au 30 juin 2019 D : 3 112 606 contre D : 6 351 767 au 30 juin 2018 et se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>30/06/2019</i>	<i>30/06/2018</i>	<i>31/12/2018</i>
Ventes activité distribution	2 095 110	5 137 673	7 988 315
Ventes activité solution	1 017 496	1 214 094	1 992 393
<i>Total Produits d'exploitation</i>	<i>3 112 606</i>	<i>6 351 767</i>	<i>9 980 708</i>

Note 14 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation totalisent au 30 juin 2018 D :10 281 et se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>30/06/2019</i>	<i>30/06/2018</i>	<i>31/12/2018</i>
Reprise sur provisions des créances	0	3 000	4 285
Reprise sur provisions des stocks	0	0	28 223
Reprise sur provisions des éléments financiers	0	7 281	7 281
<i>Total Autres produits d'exploitation</i>	<i>0</i>	<i>10 281</i>	<i>39 789</i>

Note 15 : Achats consommés

Les achats consommés totalisent au 30 juin 2019 D : 2 117 998 contre D : 5 492 243 au 30 juin de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>30/06/2019</i>	<i>30/06/2018</i>	<i>31/12/2018</i>
Achats non stockés	10 234	19 629	40 127
Variations des stocks	99 638	404 947	626 905
Achats de marchandises	515 628	3 647 030	4 598 322
Commission activation de lignes	792 190	754 330	1 672 179
Commission de recharges	700 308	666 307	1 439 748
<i>Total Achats consommés</i>	<i>2 117 998</i>	<i>5 492 243</i>	<i>8 377 282</i>

Note 16 : Charges du personnel

Les charges du personnel totalisent au 30 juin 2019 D : 731 942 contre D : 919 332 au 30 juin 2018, elles se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>30/06/2019</i>	<i>30/06/2018</i>	<i>31/12/2018</i>
Traitements et salaires	595 153	732 850	1 390 090
Charges sociales	101 275	114 505	217 167
Charges assurance groupe	5 914	11 406	20 489
Autres charges de personnel	3 973	27 569	27 469
Congés payés	25 627	33 003	37 178
Transfert de charges sur frais de personnel	0	0	0
Total Charges de personnel	731 942	919 332	1 692 393

Note 17 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions totalisent au 30 juin 2019 D : 161 372 contre D : 404 232 au 30 juin de l'exercice précédent. Elles se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>30/06/2019</i>	<i>30/06/2018</i>	<i>31/12/2018</i>
Dotations aux amortissements des immobilisations incorp	17 571	19 935	39 607
Dotations aux amortissements des immobilisations corp	89 878	117 914	225 834
Dotations aux provisions des stocks	0	113 189	137 375
Dotations aux résorption des charges à répartir	5 401	8 646	19 074
Dotations aux provisions des éléments financiers	18 778	0	0
Dotations aux provisions des créances	29 744	144 549	147 049
Total Dotations aux amortissements et aux provisions	161 372	404 232	568 939

Note 18 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 30 juin 2019 à D : 351 486 contre D : 542 793 au 30 juin de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>30/06/2019</i>	<i>30/06/2018</i>	<i>31/12/2018</i>
Services extérieurs	152 033	254 852	492 836
Autres services extérieurs	161 641	247 568	491 400
Impôts et taxes	37 813	40 373	72 371
Total Autres charges d'exploitation	351 486	542 793	1 056 607

- Les services extérieurs se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>30/06/2019</i>	<i>30/06/2018</i>	<i>31/12/2018</i>
Charges locatives et de copropriétés	70 594	152 556	295 881
Entretiens et réparations	37 818	39 750	86 659
Assurances	35 392	43 438	85 946
Frais de formation	3 073	16 769	19 515
Sous-traitance	0	135	135
Divers services extérieurs	5 155	2 205	4 701
Total Services extérieurs	152 033	254 852	492 836

- Les autres services extérieurs se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>30/06/2019</i>	<i>30/06/2018</i>	<i>31/12/2018</i>
Honoraires	19 941	23 502	56 912
Dons et subventions	2 000	7 300	7 300
Publicité	4 883	22 801	43 815
Transports et déplacements	65 123	70 859	145 230
Voyages, missions et réceptions	9 805	19 430	23 413
Frais de PTT	24 376	44 575	92 078
Services bancaires	24 263	47 851	100 153
Jetons de présence	11 250	11 250	22 500
Total Autres services extérieurs	161 641	247 568	491 400

- Les impôts et taxes se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>30/06/2019</i>	<i>30/06/2018</i>	<i>31/12/2018</i>
TFP	10 525	11 991	22 798
FOPROLOS	5 262	5 993	11 358
TCL	5 604	7 007	7 007
Taxe de circulation	3 267	9 110	17 339
Contribution Sociale de solidarité	90	0	300
Autres droits et taxes	13 064	6 272	13 569
Total Impôts et taxes	37 813	40 373	72 371

Note 19 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes totalisent au 30 juin 2019 D : 126 222 contre D : 352 834 au 30 juin de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>30/06/2019</i>	<i>30/06/2018</i>	<i>31/12/2018</i>
Charge d'intérêts	160 578	192 850	363 812
Pénalité de retard	18 410	49 078	107 331
Pertes de change	(872)	114 081	203 882
Gains de change	(36 253)	(3 174)	(17 392)
Total Charges financières nettes	141 863	352 834	657 634

Note 20 : Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires totalisent au 30 juin 2019 D : 31 866 contre D : 47 670 au 30 juin 2018 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>30/06/2019</i>	<i>30/06/2018</i>	<i>31/12/2018</i>
Produit net sur cession d'immobilisations	8 000	47 000	117 100
Gains sur éléments non récurrents	23 866	670	22 022
Total Autres gains ordinaires	31 866	47 670	139 122

Note 21 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires totalisent D : 729 au 30 juin 2019 contre D : 7 965 au 30 juin 2018 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>30/06/2019</i>	<i>30/06/2018</i>	<i>31/12/2018</i>
Pertes diverses	0	0	62 417
Autres pertes sur éléments exceptionnels	729	7 965	8 818
Total Autres pertes ordinaires	729	7 965	71 235

NOTES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**Note 22 : La trésorerie**

Au 30 juin 2019 la trésorerie présente un solde de D : -1 843 014 contre D : -1 627 712 à la fin de l'exercice 2018 et se compose ainsi :

<i>Libellé</i>	<i>30/06/2019</i>	<i>30/06/2018</i>	<i>31/12/2018</i>
Valeurs à l'encaissement	23 438	18 778	33 609
Banques créditrices	0	38 696	227 232
Caisses	32 310	26 471	11 983
Virements internes	(23 386)	(51 847)	6 202
Banques débitrices	(1 875 376)	(2 461 032)	(1 906 738)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(1 843 014)	(2 428 934)	(1 627 712)

NOTES COMPLEMENTAIRES**Note sur Les emprunts**

A la date de clôture, les échéances à moins d'un an totalisent un montant de D : 146 218 et les échéances à long terme à D : 25 000.

<i>Antériorité</i>	<i>Libellé</i>	<i>Montant</i>	<i>Echéance à moins d'un an</i>	<i>Echéance à plus d'un an</i>	<i>Valeur comptable au 30 juin 2019</i>
Ancien	Crédit de restructuration AFD	400 000	50 000	25 000	75 000
Ancien	Crédit Amen Bank	500 000	61 316	0	61 316
Ancien	Crédit STB CMT	200 000	34 902	0	34 902
Total			146 218	25 000	171 218

Note sur Les contrats de leasing

A la date de clôture, les échéances à moins d'un an totalisent un montant de D : 93 542 et les échéances à long terme à D : 66 770.

Antériorité	Libellé	Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an	Valeur comptable au 30 juin 2019
Ancien	Contrat de leasing LM n°0617 990	12 098	0	12 098
Ancien	Contrat de leasing LM n°0686 080	22 722	0	22 722
Ancien	Contrat de leasing LM n°01117730	43 759	36 646	80 406
Ancien	Contrat de leasing LM n°01120470	5 126	10 664	15 790
Ancien	Contrat de leasing LM n°01120480	9 836	19 459	29 296
Total		93 542	66 770	160 312

Note sur les transactions avec les parties liées

- Les ventes réalisées courant le 1^{er} semestre 2019 avec le client Tuniphone totalisent un montant de D : 4 357 TTC.
- Le compte client Tuniphone chez AeTECH a été soldé au 30 juin 2019.
- Les achats réalisés courant 1^{er} semestre 2019 auprès du fournisseur Tuniphone totalisent un montant de D : 17 175 TTC.
- Le compte fournisseur Tuniphone comptabilisé par AeTECH au 30 juin 2019 totalise un solde débiteur de 13 004 DT.
- La société AeTECH a signé un contrat de location en date du 25 novembre 2012 avec la société Eco Tech Immobilière pour la location du siège situé à rue des entrepreneurs, Charguia 2, pour un montant mensuel de D : 13 550 HT avec une augmentation annuelle de 5%. La location a été consentie initialement pour la période allant du 25/11/2012 au 24/11/2014 et a été reconduite tacitement. Le contrat a été interrompu à la fin du mois de novembre 2018. La dette envers le fournisseur Ecotech au 30 juin 2019 présente un solde de D : 669 588.
- Le compte courant de la société Ecotech immobilière est créditeur chez la société AeTECH pour un montant de D : 34 434 au 30 juin 2019.
- La société Ecotech a payé à AeTECH pour le compte de la société Tuniphone un montant de 2 503 210 DT pour solde du compte client Tuniphone (déduits du compte courant Ecotech) ;

Tableau de variation des capitaux propres

Libellé	Capital social	Réserves légalés	Résultats reportés	Prime d'émission	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2015	2 223 334	164 000	(2 403 095)	2 916 670	(1 217 363)	1 683 546
Affectation du résultat 2015 (AGO du 14/10/2016)	0	0	(1 217 363)	0	1 217 363	0
Résultat au 31 décembre 2016	0	0	0	0	(541 447)	(541 447)
Capitaux propres au 31 décembre 2016	2 223 334	164 000	(3 620 458)	2 916 670	(541 447)	1 142 099
Affectation du résultat 2016 (AGO du 22 juin 2017)	0	0	(541 447)	0	541 447	0
Résultat au 31 décembre 2017	0	0	0	0	(3 714 447)	(3 714 447)
Capitaux propres au 31 décembre 2017	2 223 334	164 000	(4 161 905)	2 916 670	(3 714 447)	(2 572 348)
Affectation du résultat 2017 (AGO du 28/12/2018)	0	0	(3 714 447)	0	3 714 447	0
Résultat au 31 décembre 2018	0	0	0	0	(2 287 178)	(2 287 178)
Capitaux propres au 31 décembre 2018	2 223 334	164 000	(7 876 351)	2 916 670	(2 287 178)	(4 859 526)
Affectation du résultat 2018 (AGO du 01/08/2019)	0	0	(2 287 178)	0	2 287 178	0
Résultat au 30 juin 2019	0	0	0	0	(367 917)	(367 917)
Capitaux propres au 30 juin 2019	2 223 334	164 000	(10 163 529)	2 916 670	(367 917)	(5 227 443)

SOCIETE ADVANCED E-TECHNOLOGIES SA

Avis du commissaire aux comptes sur les états financiers intermédiaires de la période close le 30 juin 2019

Messieurs les actionnaires de la société Advanced e-Technologies S.A,

Introduction

En application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel qu'ajouté par l'article 18 de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières. Nous avons effectué l'examen limité du bilan de la Société « Advanced e-Technologies », arrêté au 30 juin 2019 ainsi que du compte de résultat et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces informations financières intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Ces Etats Financiers font ressortir un total bilan de 4 689 405 TND et des capitaux propres négatifs de 5 227 443 TND, y compris le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à 367 917 TND.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes d'audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Société « Advanced e-Technologies » au 30 juin 2019, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note 30 relative au tableau de variation des Capitaux propres qui indique que la société a subi une perte nette de 367 917 TND pour la période du 1^{er} janvier 2019 au 30 juin 2019 et que, à cette date, les passifs de la société excèdent de 5 227 443 TND le total de ses actifs.

Cette situation indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Les états financiers font apparaître des fonds propres inférieurs à la moitié du capital social. Compte tenu que cette situation persiste depuis l'approbation des états financiers de l'exercice 2017, et conformément à l'article 388 du code des sociétés commerciales, le conseil d'administration est tenu de convoquer une assemblée générale extraordinaire dans les quatre mois suivant l'approbation des comptes de l'exercice 2017 afin de se prononcer soit sur la dissolution de la société ou sur la régularisation de la situation.

Le conseil d'administration, convoqué dans les délais, s'est réuni à cet effet à la date du 08 mai 2019 et a convoqué une assemblée générale extraordinaire pour le 10 octobre 2019 afin de statuer sur la continuité d'exploitation de la société.

Le conseil d'administration réuni le 26 septembre 2019 a décidé de reporter l'assemblée générale extraordinaire et l'a convoqué pour la date du 24 décembre 2019.

Notre avis n'est pas modifié à l'égard de cette situation.

Tunis, le 27 septembre 2019

**Le commissaire aux comptes
Horwath ACF**

Noureddine BEN ARBIA



AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

SOCIETE LES ATELIERS MECANQUES DU SAHEL AMS SA

Siege Social : Rue Ibn Khaldoun, 4018 Sousse

La société les ATELIERS MECANQUES DU SAHEL, AMS SA publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2018. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Mr Hichem AMOURI et Mr Moncef BOUSSANOUGUA ZAMMOURI.

Société " Les Ateliers Mécaniques du Sahel - AMS "

BILAN ARRETE AU 31/12/2018

(Exprimé en Dinars)

ACTIFS	Notes	31/12/2018	31/12/2017
ACTIFS NON COURANTS	1		
<i>Actifs immobilisés</i>			
Immobilisations incorporelles		711 006	691 182
Moins : Amortissements IIC		(680 318)	(649 167)
Immobilisations incorporelles nettes	1.1	30 688	42 016
Immobilisations corporelles		47 784 193	47 012 792
Moins : Amortissements IC		(42 093 465)	(40 226 304)
Immobilisations encours		-	-
Immobilisations corporelles nettes	1.2	5 690 728	6 786 488
Immobilisations financières		632 868	632 436
Moins : Provisions IF		(558 710)	(558 710)
Immobilisations financières nettes	1.3	74 158	73 726
Total des actifs immobilisés		5 795 574	6 902 230
<i>Autres actifs non courants</i>	1.4	-	-
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		5 795 574	6 902 230
ACTIFS COURANTS	2		
Stocks		25 084 392	29 225 038
Moins : Provisions STK		(1 013 680)	(1 013 680)
Stocks nets	2.1	24 070 712	28 211 358
Clients et comptes rattachés		9 181 619	12 538 458
Moins : Provisions CLT		(6 407 347)	(5 941 816)
Clients nets	2.2	2 774 272	6 596 642
Personnel et comptes rattachés	2.3	164 031	191 066
Etat et collectivités publiques	2.4	2 138 938	3 322 827
Comptes de régularisation	2.5	182 176	408 012
Autres Actifs Courants		2 485 146	3 921 904
Placements courants		932 416	760 000
Moins : Provisions PC		(10 000)	(10 000)
Placements courants Nets		922 416	750 000
Banque, établissements financiers et assimilés		198 842	2 146 159
Caisse		29 736	14 433
Régie d'avance et accreditifs		-	-
Liquidités et équivalents de liquidité	2.6	228 578	2 160 592
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		30 481 123	41 640 496
TOTAL DES ACTIFS		36 276 697	48 542 725

Société " Les Ateliers Mécaniques du Sahel - AMS "

BILAN ARRETE AU 31/12/2018

(Exprimé en Dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES			
Capital Social		32 885 960	32 885 960
Réserves et primes liées au Capital		7 155 504	7 155 504
Résultats reportés		(59 719 289)	(40 094 747)
Subvention d'investissement		-	49 370
Capitaux propres avant résultat de l'exercice		(19 677 825)	(3 914)
Résultat de l'exercice		(19 444 988)	(19 624 542)
Capitaux propres avant affectation	3	(39 122 813)	(19 628 455)
PASSIFS			
Passifs non courants	4		
Emprunts	4-1	14 270 160	16 039 281
Provisions pour risques et charges		-	468 088
Total des passifs non courants		14 270 160	16 507 369
Passifs courants	5		
Fournisseurs et comptes rattachés	5-1	16 326 016	9 623 165
Clients créditeurs		4 158 365	6 590 436
Personnel & comptes rattachés		1 597 845	1 532 458
Etat & collectivités publiques		3 321 473	1 914 219
Créditeurs divers		2 908 341	2 675 926
Compte d'attente		79 487	61 877
Autres passifs courants	5-2	12 065 512	12 774 917
Emprunts et autres dettes financières		23 737 987	22 821 083
Découvert Bancaire		8 999 835	6 444 647
Concours bancaires et autres passifs financiers	5-3	32 737 822	29 265 729
Total des passifs courants		61 129 350	51 663 811
Total des passifs		75 399 510	68 171 180
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		36 276 697	48 542 725

Société " Les Ateliers Mécaniques du Sahel - AMS "

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 31/12/2018

(Exprimé en Dinars)

PRODUITS D'EXPLOITATION	Notes	31/12/2018	31/12/2017
Revenus	6-1	22 124 045	23 040 916
Autres produits d'exploitation	6-2	52 479	75 463
Production immobilisée		636 265	610 491
Total des produits d'exploitation		22 812 789	23 726 870
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variations des stocks de produits fabriqués		2 597 521	2 262 836
Achats de matières premières consommées	7-1	16 939 572	17 058 103
Achats d'approvisionnements consommés	7-2	1 029 191	1 356 989
Charges de personnel	7-3	8 284 800	8 089 371
Dotations aux amortissements et aux provisions	7-4	3 442 433	5 468 149
Autres charges d'exploitation	7-5	2 502 039	2 994 562
Total des charges d'exploitation		34 795 556	37 230 010
Résultat d'exploitation		(11 982 767)	(13 503 141)
Charges financières nettes	7-6	(6 677 483)	(6 233 581)
Autres gains ordinaires	7-7	53 794	254 458
Autres pertes ordinaires	7-8	(785 566)	(88 103)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		(19 392 022)	(19 570 366)
Impôt sur les bénéfices		(52 966)	(54 175)
Résultat des activités ordinaires après impôt		(19 444 988)	(19 624 542)
Eléments extraordinaires		-	-
Résultat net de l'exercice		(19 444 988)	(19 624 542)
Effets des modifications comptables		-	-
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		(19 444 988)	(19 624 542)

Société " Les Ateliers Mécaniques du Sahel - AMS "

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE ARRETE AU 31/12/2018

Période allant du 01/01/2018 au 31/12/2018

(Exprimé en Dinars)

<i>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</i>	<i>Notes</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>31/12/2017</i>
Résultat net		(19 444 988)	(19 624 542)
Ajustement pour :			
Amortissements et Provisions	7-4	4 275 306	4 909 718
Résorptions pour charges à répartir	7-4	-	940 552
Reprise sur provisions	7-4	(832 873)	(382 121)
Variation du besoin en fonds de roulement	8-1	14 475 522	10 818 761
Plus ou moins values de cession	7-7	(48 500)	(159 438)
Subventions d'investissement inscrites en résultat	6-2	(49 370)	(51 942)
<i>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</i>		<i>(1 624 902)</i>	<i>(3 549 012)</i>
<i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</i>			
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	1-1 & 1-2	(791 227)	(844 331)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		48 500	-
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières		-	-
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		-	180 000
<i>Flux de trésorerie affectés aux activ.d'investissement</i>		<i>(742 727)</i>	<i>(664 331)</i>
<i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i>			
Dividendes et autres distributions versés		-	-
Encaissements de subventions d'investissement		-	-
Augmentation de capital		-	-
Encaissements provenant des crédits	8-2	54 246 652	60 111 726
Remboursements des crédits	8-3	(55 010 872)	(55 586 766)
Décassements /acquisition des placements courants		-	-
Encaissements /cessions des placements courants		-	-
<i>Flux de trésorerie provenant des activ.de financement</i>		<i>(764 220)</i>	<i>4 524 961</i>
VARIATION DE TRESORERIE		(3 131 849)	311 618
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>		<i>(3 888 431)</i>	<i>(4 200 049)</i>
<i>Ajustement trésorerie au début de l'exercice</i>			
Trésorerie à la fin de l'exercice	8-4	(7 020 279)	(3 888 431)

1. NOTES D'ORDRE GENERAL

1-1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la société ont été établis et présentés conformément aux dispositions des Normes Comptables Tunisiennes telles que définies par la Loi n°96-112 et le Décret 96-2459 du 30 Décembre 1996.

Les états financiers se composent du :

- Bilan,
- Etat de résultat,
- Etat de flux de trésorerie,
- et des présentes notes aux états financiers.

Il est à noter que la société n'a pas intégré au niveau des notes aux états financiers le tableau de passage des charges par nature aux charges par destination tels que préconisé par la Norme Comptable Générale.

1-2. NOTE SUR L'EXERCICE SOCIAL

L'exercice social commence le premier Janvier et finit le trente et un Décembre de la même année.

1-3. BASE DE MESURE ET METHODES COMPTABLES PERTINENTES

Les états financiers ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes.

Les bases de mesure et les principes comptables les plus pertinents se résument comme suit :

1.3.1 - Les immobilisations incorporelles

Cette rubrique comprend :

- les logiciels informatiques acquis ou développés par la société pour son usage interne. Ces logiciels sont amortis selon la méthode linéaire sur 3 ans, soit 33% par an.
- Une Licence acquise au mois d'Août 2009, et amortissable sur 7 ans à partir de cette date.

1.3.2 -Les immobilisations corporelles

Les immobilisations acquises par la société les « AMS », sont comptabilisées à leur coût d'acquisition constitué du prix d'achat facturé, majoré de tous autres éléments de coût supportés à l'occasion de l'acquisition ou engagés pour la mise en service du matériel immobilisé.

Les immobilisations corporelles produites par la société sont valorisées au coût de production incluant l'ensemble des charges directes et indirectes se rattachant à la dite production.

Les taux d'amortissements pratiqués sont les suivants :

Désignation	Taux d'amortissement		
	Biens non réévalués (nouveaux taux)	Biens non réévalués (anciens taux)	Biens réévalués
- Construction	5%	5%	5%
- Installations générales agencements & aménagements	10%	10%	12,50%
- Matériels industriels	15%	15% / 33,33%	12,50%
- Outillages industriels	15%	15%	-
- Matériels de transport	20%	20%	12,50%
- Equipements de bureaux	20%	10%	12,50%
- Matériels informatiques	33,33%	15%	-
- Matériels divers	15%	10%	12,50%

1.3.3 – Clients et comptes rattachés

Conformément à la décision du Conseil d'Administration réunit en date du 27 Juin 2005, la société procède à l'étalement des provisions à constater au titre des chèques et effets impayés sur une période de trois années à compter de l'année de survenance de l'impayé, comme suit :

- Provision à concurrence de 40% du montant des impayés au titre de la 1ère année ;
- Provision à concurrence de 30% du montant des impayés au titre de la 2ème année ;
- Provision à concurrence de 30% du montant des impayés au titre de la 3ème année.

1.3.4 -Les stocks

- Valorisation des stocks

Les éléments du stock acquis par la société (stock de matières premières, matières consommables, pièces de coopération et emballages commerciaux) sont évalués à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat, les frais de transport, l'assurance liée au transport sur achats et autres coûts directement liés à l'acquisition. La méthode de valorisation des matières premières retenue est celle du CMP fin de période.

Les éléments du stock produits par la société (les produits finis et les produits en cours) sont valorisés au coût de production qui comprend l'ensemble des charges directes et indirectes rattachées à la dite production, et selon la méthode du coût moyen pondéré.

Pour la valorisation des stocks des produits en cours et des produits finis, la société a appliqué la méthode du coût moyen pondéré après chaque entrée pour la valorisation des matières consommées. Par ailleurs, il a été procédé à l'estimation des taux de déchets au niveau des différents cycles de production. Ces taux de déchets ont été intégrés au niveau de la formule de valorisation des coûts de production.

- Comptabilisation des stocks

La société utilise la méthode de l'inventaire intermittent. Les achats sont considérés provisoirement comme des charges de l'exercice. Les stocks sont valorisés de manière extracomptable à la date d'arrêté comptable et sont portés dans les comptes de situation et de résultat.

- Evaluation des stocks

La société procède à la fin de chaque exercice comptable à l'évaluation de ses stocks. La constatation des provisions pour dépréciation des stocks est faite :

- Au titre des stocks de produits finis déclassés ou à assainir ou bien lorsque le prix de vente moyen est inférieur au coût de production ;
- Au titre des autres stocks pour tenir compte des articles à rotation lente, des articles déclassés ou des articles à assainir. Les stocks à assainir sont provisionnés à hauteur de 50 % et les stocks déclassés sont provisionnés à hauteur de 100 %.

1.3.5 – Les titres de participation

A la date de leur entrée dans le patrimoine de la société, les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition (hors frais d'acquisition). A la date de la clôture, la comparaison entre le coût d'entrée des titres et leur valeur d'usage, pourrait faire apparaître des plus ou moins-values.

Seules les moins-values affectant le résultat, sont comptabilisées sous forme de provisions pour dépréciation.

NOTES RELATIVES A L'ACTIF

1- LES ACTIFS NON COURANTS

1-1- Les immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles totalisent 711 006 Dinars au 31/12/2018, et sont amorties à concurrence de 680 318 Dinars à la même date, d'où une VCN de 30 688 Dinars.

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Logiciels	424 023	404 199	19 824
Licences	286 984	286 984	-
<i>Valeur brute des Immobilisations Incorporelles</i>	711 006	691 182	19 824
Amortissement	680 318	649 167	31 151
Immobilisations Incorporelles Nettes	30 688	42 016	-11 327

1-2- Les immobilisations corporelles

Cette rubrique présente une valeur nette de 5 690 728 Dinars au 31/12/2018, contre 6 786 488 Dinars au 31/12/2017. La variation des immobilisations corporelles durant l'exercice 2018 se résume en ce qui suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Terrain	52 493	52 493	-
Constructions	3 179 334	3 179 334	-
Installations générales Agenc. & Aménagement	8 968 201	8 940 852	27 349
Matériels Industriels	18 282 163	18 213 090	69 073
Outillages industriels	12 485 619	11 841 073	644 546
Matériels de transport	1 371 120	1 352 120	19 000
Equipements de bureaux	348 109	338 225	9 884
Matériels informatiques	1 010 551	1 009 001	1 550
Matériels divers	2 086 604	2 086 604	-
<i>Valeur brute des Immobilisations Corporelles</i>	47 784 193	47 012 792	771 401
Amortissement	42 093 465	40 226 304	1 867 162
Immobilisations Corporelles Nettes	5 690 728	6 786 488	-1 095 761

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES AMORTISSEMENTS

AU 31 DECEMBRE 2018

DESIGNATIONS	Taux	Valeur Brute au 01/01/2018	Nouvelles acquisitions	Reclassements	Cessions	Valeur Brute au 31/12/2018	Amortissements au 01/01/2018	Dotation de l'exercice	Régularisation	Reprises	Amortissements au 31/12/2018	Valeur Comptable Nette
Logiciels	33,33%	404 199	19 824			424 023	404 199				404 199	19 824
Concessions, brevets et licences	14,29%	286 984				286 984	244 968	42 711		(11 560)	276 119	10 864
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		691 182	19 824	-	-	711 006	649 167	42 711	-	(11 560)	680 318	30 688
Terrains		52 493				52 493	-				-	52 493
Constructions	5%	3 179 334				3 179 334	3 179 161	142			3 179 302	32
Agencements et Aménagements Constructions	10%	8 940 852	27 349			8 968 201	6 347 199	510 445			6 857 644	2 110 557
Matériels Industriels	15% et 33,33%	18 213 090	69 073			18 282 163	17 092 498	540 952			17 633 450	648 713
Outils Industriels	15%	11 841 073	644 547			12 485 619	9 185 592	663 354			9 848 946	2 636 673
Matériels de Transport	20%	1 352 120	19 000			1 371 119	1 246 381	80 742		(14 094)	1 313 029	58 090
Matériels divers	15%	2 086 604				2 086 604	1 894 076	50 630			1 944 707	141 898
Equipements de Bureau	20%	338 225	9 883			348 109	328 831	5 791			334 622	13 487
Matériels Informatiques	15% et 33,33%	1 009 001	1 550			1 010 552	952 566	29 201			981 766	28 786
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		47 012 792	771 403	-	-	47 784 193	40 226 304	1 881 256	-	(14 094)	42 093 465	5 690 728
TOTAL		47 703 975	791 227	-	-	48 495 200	40 875 471	1 923 967	-	(25 654)	42 773 784	5 721 417

1-3- Les immobilisations financières

Les immobilisations financières présentent un solde net de 74 158 Dinars au 31/12/2018, contre un solde net de 73 726 Dinars au titre de l'année précédente. Ces immobilisations financières se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Titres de participation (1)	583 710	583 710	-
Dépôts et cautionnements	49 158	48 726	432
Solde Brut	632 868	632 436	432
Provisions sur immobilisations financières	558 710	558 710	-
Solde Net	74 158	73 726	432

(1) : Les immobilisations financières sont initialement comptabilisées au coût, frais d'acquisition exclus. A la date de clôture, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur du marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de la société émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée à la société « A.M.S »). Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation. Les plus-values ne sont pas prises en compte. Les dividendes des titres de participation sont comptabilisés en produits sur la base de la décision de l'Assemblée Générale statuant sur la répartition des résultats de la société dans laquelle la participation est détenue.

A- Les participations détenues sur les sociétés filiales se présentent comme suit :

Désignation	% de détention	31/12/2018			31/12/2017		
		Coût	Provision	Nette	Coût	Provision	Nette
AMS Europe	100%	554 400	554 400	-	554 400	-	554 400
Total		554 400	554 400	-	554 400	-	554 400

B- Les placements à long terme détenus par la société « AMS » se présentent comme suit :

Désignation	Nombre d'actions	31/12/2018			31/12/2017		
		Coût	Provision	Nette	Coût	Provision	Nette
STB Invest	18 000	-	-	-	180 000	-	180 000
Foire Internationale de Sousse	4 000	20 000	-	20 000	20 000	-	20 000
Skanès Palace	300	3 000	3 000	-	3 000	3 000	-
Hôtel l'OASIS	131	1 310	1 310	-	1 310	1 310	-
Tunicode	3	3 000	-	3 000	3 000	-	3 000
Banque Tunisienne de Solidarité	200	2 000	-	2 000	2 000	-	2 000
Total		29 310	4 310	25 000	209 310	4 310	205 000

1-4- Les autres actifs non courants

Les autres actifs non courants présentent un solde nul au 31/12/2018 et au 31/12/2017. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Charges à répartir CCL	2 821 657	2 821 657
Solde Brut	2 821 657	2 821 657
Résorption	2 821 657	2 821 657
Solde Net	-	-

Le détail des autres actifs non courants au 31/12/2018, se résume en ce qui suit :

Désignation	Valeurs brutes au 31/12/2017	Additions de la période	Valeurs brutes au 31/12/2018	Résorptions antérieures	Résorption de la période	Résorptions au 31/12/2018	VCN au 31/12/2018
Charges à répartir	2 821 657	-	2 821 657	2 821 657	-	2 821 656	-
TOTAL	2 821 657	-	2 821 657	2 821 657	-	2 821 656	-

2- LES ACTIFS COURANTS

2-1- Stocks

Les stocks présentent un solde net de 24 070 712 Dinars au 31/12/2018, contre un solde net de 28 211 358 Dinars au titre de l'année précédente. Cette variation se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Matières premières	1 491 583	2 729 424
<i>Provision</i>	64 898	64 898
Pièces Composantes	3 457 269	3 852 254
<i>Provision</i>	253 226	253 226
Matières Consommables (*)	2 334 707	2 172 338
<i>Provision</i>	350 737	350 737
Produits finis	2 497 181	3 571 415
<i>Provision</i>	185 358	185 358
Produits en Cours	12 751 442	13 801 652
<i>Provision</i>	119 218	119 218
Emballages	439 574	423 324
<i>Provision</i>	40 244	40 244
Déchets	1 197 127	1 670 204
Stocks en Douanes	915 509	1 004 427
Solde Brut	25 084 392	29 225 038
Provisions	1 013 680	1 013 680
Solde Net	24 070 712	28 211 358

(*) Les matières consommables incluent un stock de pièces de rechange (spécifiques et consommables).

2-2- Clients et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique présente une valeur nette de 2 774 272 Dinars au 31/12/2018 contre 6 596 642 Dinars au titre de l'année précédente. Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Clients Revendeurs	806 836	2 687 257
<i>Provision</i>	204 396	365 276
Clients non revendeurs	1 381 738	2 481 512
<i>Provision</i>	243 291	199 504
Clients Etrangers	420 319	442 831
Clients Retenue de Garantie	19 130	213 995
Clients Etrangers Effets à recevoir	-	384 998
Clients Effets à recevoir	31 712	31 712
<i>Provision</i>	382 632	217 879
Clients Chèques impayés	2 369 962	2 288 277
<i>Provision</i>	2 200 147	2 013 243
Clients Effets impayés	3 863 118	3 390 740
<i>Provision</i>	2 452 534	2 221 185
Clients douteux ou litigieux	307 717	307 717
<i>Provision</i>	307 717	308 098
Clients en Contentieux	616 630	616 630
<i>Provision</i>	616 630	616 630
RRR accordés aux Clients	(635 543)	(307 210)
Solde Brut	9 181 619	12 538 458
Provisions	6407347	5 941 816
Solde Net	2774272	6 596 642

2-3- Personnel et comptes rattachés

La rubrique « Personnel et comptes rattachés » présente un solde net de 164 031 Dinars au 31/12/2018, contre 191 066 Dinars au 31/12/2017. Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Prêts au personnel	144 418	19 489
Avances au personnel	87 537	34 189
Vêtements de travail	16 431	16 431
Prêts au personnel sur fonds social	122 080	285 040
Solde Brut	370 466	355 150
Provisions	206 435	164 084
Solde Net	164 031	191 066

2-4- Etat et collectivités publiques

La rubrique « Etat et collectivités publiques » présente un solde de 2 138 938 Dinars au 31/12/2018, contre 3 322 827 Dinars au 31/12/2017. Ce poste se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Taxes de formation professionnelle	468 353	530 503
Report IS	1 437 251	2 412 568
Avance sur IS	11 108	38 258
Retenues à la source / clients	222 227	341 498
Total	2 138 938	3 322 827

2-5- Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation présentent un solde de 182 176 Dinars au 31/12/2018 contre 408 012 Dinars au 31/12/2017. Ce poste se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Produits à recevoir	5 000	5 000
Charges constatées d'avance	176 431	403 012
Débiteurs divers	746	-
Total	182 176	408 012

2-6- Liquidités et équivalents de liquidités

La rubrique « Liquidités et équivalents de liquidités » présente un solde net de 228 578 Dinars au 31/12/2018 contre 2 160 592 Dinars au début de l'année. Ce solde se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Chèques à encaisser	66 705	155 797
Effets à l'Escompte	-	760 836
Effets à encaisser	65 549	288 915
Chèques remis à l'encaissement	1 571 823	569 427
C C P	1 034	1 621
Banques	244 709	765 186
Caisse	29 736	14 433
Solde Brut	1 979 556	2 556 216
Provisions	1 750 978	395 624
Solde Net	228 578	2 160 592

NOTES RELATIVES AUX

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

3- LES CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres avant affectation présentent un solde négatif de 39 122 813 Dinars au 31/12/2018 contre un solde négatif de 19 628 455 Dinars au 31/12/2017. Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Capital social	32 885 960	32 885 960
Réserve légale	315 299	315 299
Réserve spéciale de réévaluation	2 014 042	2 014 042
Autres réserves	1 844 109	1 844 109
Primes d'émission	2 701 820	2 701 820
Réserve pour fond social	280 233	280 233
Modifications comptables	(615 246)	(615 246)
Déficits reportables	(47 451 307)	(27 826 765)
Amortissements différés	(11 652 736)	(11 652 736)
Subvention d'investissement (3-1)	-	49 370
Résultats de l'exercice	(19 444 988)	(19 624 542)
Total	(39 122 813)	(19 628 455)

3-1 Les subventions d'investissements

Les subventions d'investissements sont accordées à une entreprise, l'Etat, les collectivités publiques ou tout autre organisme public à raison de la création ou de l'acquisition d'immobilisations techniques (matériels industriels, outillages, matériels divers...). Ces subventions sont utilisées à la création ou à l'acquisition d'une immobilisation amortissable. La résorption de ces subventions d'investissements s'effectue sur le même nombre d'années que l'amortissement de l'équipement y rattaché, à compter de la date d'achat ou de mise en service de l'équipement.

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Subventions d'investissements	862 962	862 962
Résorption SI	(862 962)	(813 592)
Solde Net	-	49 370

Le tableau des mouvements des capitaux propres se présente comme suit :

TABLEAU DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES**AU 31 DECEMBRE 2018***(Montants exprimés en dinars)*

Désignation	Capital social	Primes d'émission	Réserve légale	Réserve spéciale de réévaluation	Réserve pour fond social	Autres réserves	Modifications comptables	Déficits reportables	Amortissements différés	Subvention d'investissement	Résultats de l'exercice	TOTAL
Soldes au 31/12/2017 avant affectation des résultats	32 885 960	2 701 820	315 299	2 014 042	280 233	1 844 109	(615 246)	(27 826 765)	(11 652 736)	49 370	(19 624 542)	(19 628 455)
Affectation des résultats suivant décisions de l'AGO	-	-	-	-	-	-	-	(17 376 081)	(2 248 461)	-	19 624 542	-
Soldes au 31/12/2017 après affectation des résultats	32 885 960	2 701 820	315 299	2 014 042	280 233	1 844 109	(615 246)	(45 202 846)	(13 901 197)	49 370	-	(19 628 455)
Quote-part de la subvention d'investissement inscrite au résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(49 370)	-	(49 370)
Résultat de l'exercice 2018	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(19 444 988)	(19 444 988)
Soldes au 31/12/2018 avant affectation des résultats	32 885 960	2 701 820	315 299	2 014 042	280 233	1 844 109	(615 246)	(45 202 846)	(13 901 197)	-	(19 444 988)	(39 122 813)

4- LES PASSIFS NON COURANTS

4-1- Emprunts

Ce poste enregistre les emprunts non courants dont l'échéance dépasse une année et il présente un solde de 14 270 160 Dinars au 31 Décembre 2018 contre 16 039 281 Dinars à l'issue de l'exercice précédent et se présente comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Emprunts bancaires (4-1-1)	14 166 560	15 810 550
Crédits leasing	103 599	228 731
Total	14 270 160	16 039 281

4-1-1- Emprunts bancaires

Les emprunts bancaires présentent un solde de 14 166 560 Dinars au 31 Décembre 2018 contre 15 810 550 Dinars au 31 Décembre 2017. Le tableau des emprunts bancaires se présente comme suit :

TABLEAU DES EMPRUNTS BANCAIRES

AU 31 DECEMBRE 2018

(Montants exprimés en dinars)

Organisme prêteur	Montant du crédit	Taux d'intérêt	Solde au 31/12/2017			Nouveaux emprunts	Régularisation	Reclassement	Remboursement	Solde au 31/12/2018		
			Échéance à plus d'un an	Échéance à moins d'un an	Échéances impayées					Échéance à plus d'un an	Échéance à moins d'un an	Échéances impayées
STB	6 410 000	TMM + 2 %	3 525 500	1 282 300	854 667	-	(1 388 833)	(1 282 000)	(427 333)	2 243 500	1 282 000	320 800
STB	1 388 833	TMM + 2 %	-	-	-	1 388 833	(243 046)	(416 650)	(208 325)	729 138	416 650	34 721
ATTIJARI BANK	950 000	TMM + 2 %	605 264	177 778	27 772	-	(605 264)	-	(205 549)	-	-	-
ATTIJARI BANK	814 000	TMM + 2 %	-	-	-	814 000	-	(376 222)	-	437 778	376 222	-
AMEN BANK	2 500 000	TMM + 2,5 %	473 492	433 672	115 417	-	-	(473 493)	-	-	473 493	549 089
AMEN BANK	2 565 000	TMM + 2,5 %	2 189 634	375 366	-	-	-	(375 366)	-	1 814 268	375 366	375 366
BNA	530 000	TMM + 2 %	-	66 257	22 083	-	-	-	(44 166)	-	-	44 174
BTE	2 000 000	TMM + 2,5 %	1 121 246	316 101	-	-	-	(341 660)	(154 544)	779 586	341 660	161 557
TSB	610 000	TMM + 4 %	-	-	-	-	610 000	-	305 000	-	-	305 000
Total des emprunts bancaires			7 915 136	2 651 473	1 019 939	2 202 833	(1 627 143)	-3 265 390	-734 918	6 004 269	3 265 390	1 790 707
Recette FINANCES	3 826 953		2 270 414	895 730	-	-	-	(2 270 414)	(2 320 302)	-	845 842	-
CNSS	802 790		-	-	-	-	-	(265 499)	-	537 291	-	-
LIG	7 625 000	8%	5 625 000	-	-	2 000 000	-	-	-	7 625 000	-	-
Total des autres crédits			7 895 414	895 730	-	2 000 000	-	(2 535 913)	(2 320 302)	8 162 291	845 842	-
Totaux			15 810 550	3 547 203	1 019 939	4 202 833	(1 627 143)	5 801 303	3 055 220	14 166 560	4 111 232	1 790 707

5- LES PASSIFS COURANTS

5-1- Fournisseurs et comptes rattachés

Cette rubrique présente un solde net de 16 326 016 Dinars au 31 Décembre 2018, contre 9 623 165 Dinars à la fin de l'exercice précédent. Le solde au 31/12/2018 se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Fournisseurs locaux achats de biens et services	1 752 424	828 351
Fournisseurs étrangers achats de biens et services	10 754 389	4 872 773
Fournisseurs locaux - Effets à payer	1 474 334	1 865 185
Fournisseurs étrangers - Effets à payer	1 213 234	510 459
Fournisseurs factures non parvenues	1 050 843	1 307 969
Fournisseurs manquants sur livraison	(339 452)	(10 777)
<i>Provisions</i>	767 577	10 777
Fournisseurs Avances sur Commandes	(239 429)	(261 496)
Fournisseurs avoirs débiteurs	(118 595)	(118 595)
<i>Provisions</i>	10 777	618 605
Fournisseurs Charges payées cons d'avance	(86)	(86)
Total	16 326 016	9 623 165

5-2- Autres passifs courants

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2018 à 12 065 512 Dinars contre 12 774 917 Dinars au 31/12/2017. Le solde au 31/12/2018 se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Clients créditeurs	4 158 365	6 590 436
Personnel et comptes rattachés (5-2-1)	1 597 845	1 532 458
Etat et collectivités publiques (5-2-2)	3 321 473	1 914 219
Créditeurs divers (5-2-3)	2 908 341	2 675 926
Compte d'attente	79 487	61 877
Total	12 065 512	12 774 917

(5-2-1) : Le solde de la rubrique « Personnel et comptes rattachés » s'élève au 31/12/2018 à 1 597 845Dinars, il est constitué comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
U G T T	820	12 586
Assurance Groupe	491 131	390 162
Rémunérations dues au personnel	373 699	601 542
Salaires reversés à la caisse	19 869	19 869
Oppositions	145 628	73 072
Autres dettes personnels	449 682	324 495
Fonds Social	117 015	110 732
Total	1 597 845	1 532 458

(5-2-2) :Le solde de la rubrique « Etat et collectivités publiques » s'élève au 31/12/2018 à 3 321 473 Dinars, et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Impôts sur les Sociétés	52 966	54 175
Retenue à la Source	1 639 335	817 014
FOPROLOS	101 664	47 151
TCL	67 515	42 515
Obligations Cautionnées	620 626	715 485
FODEC	418 147	191 384
Timbres Fiscaux	2 584	1 026
Charges fiscales sur congés payés	8 994	6 490
TVA à décaisser	391 704	20 949
Autres charges fiscales	17 940	18 030
Total	3 321 473	1 914 219

(5-2-3) : La rubrique « Créiteurs divers » s'élève au 31/12/2018 à 2 908 341 Dinars, elle se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
CNSS	926 528	1 599 127
CAVIS	45 826	37 614
Créiteurs divers	23 839	12 006
Charges à payer	1 826 842	966 920
Provisions sur congés payés	85 305	60 259
Total	2 908 341	2 675 926

5-3 Concours bancaires et autres passifs financiers

Le poste « Concours bancaires et autres passifs financiers » présente un solde de 32 737 822 Dinars au 31/12/2018, et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Financement des stocks	4 775 000	4 935 000
Préfinancement Export	180 000	744 398
Financements en devises	679 165	4 716 376
Avances sur marchés	5 220 022	4 399 832
Billets de trésorerie	3 000 000	2 000 000
Emprunts bancaires à moins d'un an	8 357 093	4 567 142
Crédits leasing à moins d'un an	144 030	236 788
Crédits auprès des sociétés du groupe	1 118 771	1 000 000
Intérêts Courus	263 908	221 548
Total Emprunts et Autres Dettes Financières	23 737 987	22 821 083
Banques	8 999 835	6 444 647
Total	32 737 822	29 265 729

NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

6-1- Revenus

Les revenus de la société ont atteint une valeur nette de 22 124 045 Dinars au terme de l'exercice 2018 contre 23 040 916 Dinars au titre de l'exercice précédent. Les revenus se détaillent au 31/12/2018 comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Ventes locales	24 486 020	24 072 488
Ventes locales en suspension de TVA	-	338 536
Travaux services déchets et sous-produits	156 559	165 891
Ventes à l'export	93 832	44 999
Travaux services et sous-produits à l'export	1 109	96 198
Ventes déchets à l'export	-	-
Revenus Bruts	24 737 521	24 718 112
Réductions sur ventes	(2 613 476)	(1 677 196)
Revenus Nets	22 124 045	23 040 916

6-2- Autres produits d'exploitation

Les « Autres produits d'exploitation » de la société ont atteint une valeur de 52 479 Dinars au terme de l'exercice 2018 contre 75 463 Dinars au titre de l'exercice précédent. Les autres produits d'exploitation se détaillent au 31/12/2018 comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Transport Facturé	3 109	591
Autres revenus sur créances	-	1 876
Subvention d'exploitation	-	21 054
Quote-part subvention d'investissement inscrite au résultat	49 370	51 942
Total	52 479	75 463

7-1- Les achats de matières premières consommées

Les achats de matières premières consommées ont atteint une valeur de 16 939 572 Dinars en 2018, contre 17 058 103 Dinars en 2017. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Achats matières premières Locales	1 193 501	1 588 040	-394 539
Achats matières premières Etrangères	4 963 440	2 813 138	2 150 301
Achats Pièces Composantes Locales	877 589	1 057 323	-179 735
Achats Pièces Composantes Etrangères	7 522 892	10 529 631	-3 006 739
Frais sur achats locaux	15 494	17 407	-1 913
Frais sur achats Etrangers	644 912	448 136	196 777
Total achats Matières Premières	15 217 828	16 453 675	-1 235 847
Stock Initial matières premières	2 729 424	3 164 844	-435 420
Stock Initial pièces composantes	3 852 254	4 021 262	-169 008
Stock Initial en douanes	1 004 427	1 004 427	-
Stock Initial Matières premières	7 586 105	8 190 533	-604 428
Stock Final matières premières	-1 491 583	-2 729 424	1 237 841
Stock Final Pièces Composantes	-3 457 269	-3 852 254	394 985
Stock Final en Douanes	-915 509	-1 004 427	88 917,64
Stock Final Matières premières	-5 864 361	-7 586 105	1 721 744
Total	16 939 572	17 058 103	-118 531

7-2- Les achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés ont atteint une valeur de 1 029 191 Dinars en 2018, contre 1 356 989 Dinars au titre de l'année précédente. Les achats consommés de matières consommables durant l'exercice 2018, se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Achats Matières Consommables Locales	448 582	384 678	63 904
Achats Matières Consommables Etrangères	592 272	609 175	-16 903
Achats d'emballages	166 955	142 869	24 086
Total achats Matières consommables	1 207 810	1 136 723	71 087
Stock Initial Matières Consommables	2 172 338	2 298 594	-126 256
Stock Initial Emballages	423 324	517 335	-94 011
Stock Initial Matières consommables	2 595 662	2 815 929	-220 267
Stock Final Matières Consommables	-2 334 707	-2 172 338	-162 369
Stock Final Emballages	-439 574	-423 324	-16 250
Stock Final Matières consommables	-2 774 281	-2 595 662	-178 619
Total	1 029 191	1 356 989	-327 799

7-3- Les charges de personnel

Les charges de personnel totalisent un montant de 8 284 800 Dinars au titre de l'exercice 2018, contre 8 089 371 Dinars au titre de l'exercice 2017. Ces charges se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Salaires et compléments de salaires	6 729 181	6 671 401
Charges Sociales et autres (CNSS et autres)	1 555 619	1 417 970
Total	8 284 800	8 089 371

7-4- Dotations aux amortissements et aux provisions

Cette rubrique totalise la somme de 3 442 433 Dinars au 31 Décembre 2018, contre 5 468 149 Dinars au 31 Décembre 2017. Ce poste se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Dotation aux amortissements Immo. Incorporelles	31 151	51 077
Dotation aux amortissements Immo. Corporelles	1 867 162	2 197 384
Dotation aux résorptions des charges à répartir	-	940 552
Dotation aux provisions sur immobilisations financières	502 080	554 400
Dotation aux provisions sur fournisseurs débiteurs	148 972	248 828
Dotation aux provisions sur Créances, effets et chèques impayés	1 680 842	724 273
Dotation aux provisions sur prêts au personnel	45 098	52 592
Dotation aux provisions sur comptes financiers	-	483 661
Dotation aux provisions pour risques et charges	-	597 503
Reprise sur provisions pour risques et charges	(832 873)	(382 121)
Total	3 442 433	5 468 149

7-5- Les autres charges d'exploitation

Cette rubrique présente un total de 2 502 039 Dinars au titre de l'exercice 2018, contre 2 994 562 Dinars au titre de l'exercice 2017, détaillée comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Achats non stockés de matières et fournitures	1 025 028	848 788
Services extérieurs	602 435	717 931
Autres Services Extérieurs	716 016	1 127 147
Charges diverses Ordinaires	91 304	108 316
Impôts et Taxes	154 707	221 725
Transfert de charges	(87 452)	(29 344)
Total	2 502 039	2 994 562

7-6- Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent à 6 677 483 Dinars à la fin de l'exercice 2018. Ces charges sont ventilées comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Frais d'escomptes	696 983	253 525
Echelles d'Intérêts	798 386	623 250
Intérêts sur crédits financement des stocks	445 112	295 412
Intérêts sur crédits financement exports	13 187	22 777
Autres Frais	1 063 621	886 735
Intérêts sur Obligations Cautionnées	46 759	44 453
Escomptes Accordés	408 880	272 867
Intérêts sur Crédit moyen terme	2 248 423	1 739 086
Pertes de changes	1 271 393	2 110 080
Total Charges financières	6 992 746	6 248 186
Revenus des Valeurs Mobilières	-	(5 514)
Gains de changes	(315 263)	(9 091)
Total des produits financiers	(315 263)	(14 604)
Total	6 677 483	6 233 581

7-7- Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires présentent un solde de 53 794 Dinars à la fin de l'exercice 2018 contre 254 458 Dinars à la fin de l'exercice précédent. Le détail se présente comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Produits sur cession des immobilisations	48 500	159 438
Gains divers	5 294	95 020
Total	53 794	254 458

7-8- Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires présentent un solde de 785 566 Dinars à la fin de l'exercice 2018, et se présentent comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Pertes diverses	785 566	88 103
Total	785 566	88 103

NOTES RELATIVES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Les notes liées à l'état de flux de trésorerie au 31 Décembre 2018, peuvent se présenter comme suit :

8-1- Variation du besoin en fonds de roulement

La variation du besoin en fonds de roulement à la fin de l'exercice 2018, se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Stocks	25 084 392	29 225 038	4 140 646
Clients et comptes rattachés	9 181 619	12 538 458	3 356 839
Autres actifs courants	2 457 501	4 085 988	1 628 488
Fournisseurs et comptes rattachés	15 547 662	8 993 783	6 553 879
Autres passifs courants	11 528 227	12 774 917	(1 246 689)
Autres passifs financiers	263 908	221 548	42 360
Total	9 383 715	23 859 237	14 475 522

8-2- Encaissements provenant des crédits

Les encaissements provenant des crédits à la fin de l'exercice 2018se détaillent comme suit :

Désignation	Montant
Financement des stocks	9 265 000
Préfinancement Export	540 000
Avances sur marchés	17 091 165
Billets de trésorerie	19 810 000
Financement devises	679 165
Autres crédits	2 213 983
Crédit LIG	2 042 751
Crédits sociétés du Groupe	1 801 800
Dettes CNSS	802 790
Total	54 246 652

8-3- Remboursements des crédits

Les remboursements des crédits à la fin de l'exercice 2018 se détaillent comme suit :

Désignation	Montant
Financement des stocks	9 425 000
Préfinancement Export	540 000
Avances sur marchés	15 234 466
Billets de trésorerie	19 810 000
Financement devises	4 716 376
Crédits auprès des sociétés du groupe	683 029
Autres Crédits	1 931 000
Crédit LIG	42 751
Dettes CNSS	265 505
Dettes Recette de Finance	2 320 303
Crédits leasing	42 443
Total	55 010 872

8-4- Trésorerie à la fin de l'exercice

La trésorerie à la fin de l'exercice 2018 se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Liquidités et équivalents de liquidités	1 979 556	2 556 216
Découverts bancaires	8 999 835	6 444 647
Trésorerie à la fin de l'exercice	(7 020 279)	(3 888 431)

NOTE RELATIVE AUX ENGAGEMENTS HORS BILAN

Type d'engagements	Valeur totale du crédit	Encours de l'engagement	Tiers	Partie engagée
1. Engagements donnés				
a) Garanties personnelles				
▪ Cautionnement	6 410 000 1 388 833 2 565 000 2 500 000 530 000	3 846 300 1 180 508 2 565 000 1 022 581 44 174	STB STB AMEN BANK AMEN BANK BNA	Mr Bassem LOUKIL Mr Bassem LOUKIL Mr Bassem LOUKIL Mr Bassem LOUKIL Mr Bassem LOUKIL
▪ Aval				
▪ Autres garanties				
b) Garanties réelles				
▪ Hypothèques	6 410 000 1 388 833 2 565 000 2 500 000 2 000 000 610 000 814 000	3 846 300 1 180 508 2 565 000 1 022 581 1 282 803 305 000 814 000	STB STB AMEN BANK AMEN BANK BTE TSB ATTIJARI BANK	AMS AMS AMS AMS AMS AMS AMS
▪ Nantissement	6 410 000 1 388 833 2 500 000 2 000 000 610 000 530 000 814 000	3 846 300 1 180 508 1 022 581 1 282 803 305 000 44 174 814 000	STB STB AMEN BANK BTE TSB BNA ATTIJARI BANK	AMS AMS AMS AMS AMS AMS AMS
c) Effets escomptés non échus		331 240 336 021 0 0 0 2 411 447 3 909 103 205 000 204 772 630 035	BNA ATB ATTIJARI BANK BT AMEN BANK STB BH TSB BTE QNB	AMS AMS AMS AMS AMS AMS AMS AMS AMS AMS
d) Créances à l'exportation mobilisées				
e) Abandon de créances				
f) Cautions garantie de marchés		342 946 0 20 788 466 472 150 179	BNA TSB BT STB BH	AMS AMS AMS AMS AMS
g) Cautions douanières		408 309 23 186 309 368 190 808	STB QNB BTE BH	AMS AMS AMS AMS
h) Avals en dinars		0 10 000 308 781 94 249 62 868	BNA BTE QNB BH STB	AMS AMS AMS AMS AMS
i) Crédits documentaires		3 194 40 222 0	BNA BH STB	AMS AMS AMS
J) Garanties de paiement		0	BNA	AMS
k) Financements en Devises		177 404	BNA	AMS
L) Avals en Devises		0	BTE	AMS
2. Engagements reçus				
a) Garanties personnelles				
▪ Cautionnement				
▪ Aval				
▪ Autres garanties				
b) Garanties réelles				
▪ Hypothèques				
▪ Nantissement				
c) Effets escomptés non échus				
d) Créances à l'exportation mobilisées				
e) Abandon de créances				
f) Garantie de soumission				
3. Engagements réciproques				
▪ Emprunt obtenu non encore encaissé				
▪ Crédit consenti non encore versé				
▪ Opération de portage				
▪ Crédit documentaire				
▪ Commande d'immobilisation				
▪ Commande de longue durée				
▪ Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective				

NOTE RELATIVE AUX PARTIES LIEES

Au 31 Décembre 2018, les opérations faites avec les parties liées identifiées se présentent comme suit :

- a) La société Loukil Investment Group « LIG » a procédé au remboursement partiel des dettes bancaires de la société les Ateliers Mécaniques du Sahel « AMS » contractées pour une somme de 2.000.000 dinars. Cette prise en charge de remboursement est considérée comme un prêt accordé à cette dernière qui sera remboursé avec un taux d'intérêt annuel 8%.

Au 31/12/2018, le total des fonds prêts par la société Loukil Investment Group « LIG » à la société les Ateliers Mécaniques du Sahel « AMS » s'élève à 7 625 000 DT, présenté chez elle sous forme d'emprunt à long terme.

Une convention a été établie à ce titre en date du 31/12/2018, et qui a prévu une rémunération au taux d'intérêt annuel 8% et un remboursement sur 7 ans dont une année de grâce.

- b) Autres opérations et comptes des sociétés du groupe :

Société	Achats HTVA	Ventes HTVA	Solde créditeur	Solde débiteur
<u>Comptes de tiers</u>				
MIDCO (EX AMS TRADING)	-	-	19 527	(11 254)
AURES AUTO	7 696	-	35 683	(4 684)
MED EQUIPEMENT	4 825	397	1 825	4 062
ECONOMIC AUTO	8 740	-	-	(1 081 428)
GROUPE AUDIO COM.	-	-	3 429	48
<u>Comptes courants</u>				
ECONOMIC AUTO	-	-	90 500	-
AURES AUTO	-	-	985 370	-
ETS M LOUKIL ET CIE	-	-	-	172 415
LIG (EMPRUNT)	-	-	7 625 000	-
MIDCO	-	-	42 900	-
AURES GROS	-	-	-	750 000

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2018

PRODUITS	MONTANT	CHARGES	MONTANT	SOLDES	31/12/2018	31/12/2017
Revenus	22 124 045	Production déstockée	2 597 521			
Autres produits d'exploitations	52 479					
Production Immobilisée	636 265					
Total	22 812 789	Total	2 597 521	Production	20 215 268	21 464 033
Production	20 215 268	Achats consommés	17 968 763	Marge sur coût matières	2 246 506	3 048 941
Marges sur coût matières	2 246 506					
Subventions d'exploitations	-	Autres charges Externes	2 347 332			
Total	2 246 506	Total	2 347 332	Valeur Ajoutée brute	-100 826	276 103
Valeur Ajoutée Brute	-100 826	Impôts et taxes	154 707			
		Charges de personnel	8 284 800			
Total	-100 826	Total	8 439 507	Insuffisance brute d'exploitation	(8 540 333)	(8 034 992)
Autres produits ordinaires	53 794	Insuffisance brute d'exploitation	8 540 333			
Produits financiers	315 263	Charges financières	6 992 746			
		Dotations aux Amortissement et aux Provisions ordinaires	3 442 433			
		Autres pertes ordinaires	785 566			
Total	369 057	Total	19 761 078	Résultat des activités ordinaires avant impôt	(19 392 022)	(19 570 366)
Résultat des activités ordinaires avant impôt	(19 392 022)	Impôt sur le résultat ordinaire	52 966	Résultat net de l'exercice	(19 444 988)	(19 624 542)
Gains extraordinaires	-	Pertes extraordinaires	-			
Effet positif des modifications comptables	-	Effet négatif des modifications comptables	-			
		Impôt sur éléments extraordinaires et modifications comptables	-			
Total	0	Total	0	Résultat net après modifications comptables	(19 444 988)	(19 624 542)

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Messieurs les Actionnaires

De la société « LES ATELIERS MECANIKES DU SAHEL »

I. Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion avec réserve

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « LES ATELIERS MECANIKES DU SAHEL », qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2018, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir un total bilan net de 36 276 697 Dinars et un résultat net de l'exercice de -19 444 988 Dinars.

À notre avis, à l'exception de ce qui a été décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « LES ATELIERS MECANIKES DU SAHEL » au 31 Décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion avec réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

- Nous ne pouvons pas nous prononcer sur les stocks de la société dont la valeur nette s'élève à la date de clôture à **24 070 712** Dinars et ce, faute de détail de valorisation de ses stocks, ainsi que des provisions qui s'y rapportent.
- La société ne dispose pas d'un inventaire théorique détaillé des « Outillages Spéciaux » totalisant au 31 Décembre 2018 une valeur brute de 12 485 619 Dinars contre 11 841 072 Dinars au 31 Décembre 2017 et une valeur comptable nette de 2 636 673 Dinars au 31 Décembre 2018 contre 2 655 480 Dinars au 31 Décembre 2017. Il nous a été donc impossible de vérifier l'exhaustivité et la réalité des éléments composant ce poste au 31 Décembre 2018.
- Conformément à la Norme Comptable NCT 05 relative aux immobilisations corporelles, les pièces de rechange dont l'utilisation est irrégulière et ne pouvant être utilisées qu'en association avec un élément des immobilisations corporelles devraient être comptabilisées en immobilisations corporelles. Ainsi et afin de se conformer à la Norme Comptable précitée, la société doit procéder à l'analyse des stocks de pièces de rechange qui s'élève au 31 Décembre 2018 à 1 320 069 Dinars pour identifier les pièces de rechange spécifiques qui devraient être classées parmi les immobilisations et subir ainsi les amortissements au même

titre que les immobilisations auxquelles elles se rattachent. A cet effet, les travaux d'identification des pièces de rechange spécifiques ne sont pas encore achevés au cours de l'exercice 2018.

- Nous n'avons pas reçu les réponses des circularisations des clients, fournisseurs, banques, assurances et avocats.

3. Observation

Nous attirons votre attention sur le point suivant :

La société connaît actuellement des difficultés de trésorerie et d'exploitation et n'arrive pas à honorer tous ses engagements envers les institutions financières et les autres tiers (notamment l'administration fiscale et la CNSS). Pour remédier à cette situation, certaines actions ont été déjà entreprises dont notamment la conclusion des accords de rééchelonnement des dettes bancaires (avec quelques institutions financières) et des dettes envers l'administration fiscale et la CNSS. Par ailleurs, l'Assemblée Générale des actionnaires du 13 juillet 2016, a approuvé un plan de restructuration financière et opérationnelle de la société visant à rétablir la rentabilité de la société et le redressement de ses capitaux propres.

4. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traités dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Exception faite de la question décrite dans le premier tiret de la section « Fondement de l'opinion avec réserve », Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune autre question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

5. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation

et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen et à l'exception des faiblesses inhérentes aux méthodes de calcul de coût de stock de produits finis et encours de production, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

3. Respect des délais légaux de publication et de tenue de l'assemblée générale :

La société n'a pas respecté les délais légaux de publication et de divulgation des informations financières relatives aux états financiers individuels au 31 décembre 2018 et aux états financiers semestriels au 30 juin 2018, tels que prévus au niveau des articles 3, 3 bis, 3ter, 3 quater, 21 et 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par les textes subséquents.

Par ailleurs, la société n'a pas respecté les dispositions de l'article 275 du code des sociétés commerciales relatif au délai de tenue de l'assemblée générale ordinaire, qui doit se réunir au moins une fois par année et dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice comptable, et ce notamment pour approuver les comptes de l'exercice écoulé.

4. Autres obligations légales et réglementaires

Les capitaux propres de la société « Les Ateliers Mécaniques du Sahel –A.M.S » s'élèvent, au 31 Décembre 2018, à **-39 122 813 DT** soit, une perte de plus que 50% du capital. Ainsi et en application de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales, une Assemblée Générale Extraordinaire devrait être convoquée dans les 4 mois de la constatation des pertes, à l'effet de statuer sur la question de savoir s'il y a lieu de prononcer la dissolution de la société ou procéder à la réduction du capital d'un montant égal à celui des pertes ou procéder à une augmentation du capital pour un montant égal au moins à celui des pertes.

Tunis, le 07 Octobre 2019

Les commissaires aux comptes

P/C.M.C-DFK International
Hichem AMOURI

P/F.M.B.Z-KPMG Tunisie
Moncef BOUSSANOUGUA ZAMMOURI

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes de la société « Les Ateliers Mécaniques du Sahel – A.M.S » et en application des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance les conventions prévues par lesdits articles et réalisées ou qui demeurent en vigueur, durant l'exercice 2018.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

1. La société « Les Ateliers Mécaniques du Sahel – A.M.S » a obtenu l'accord de la banque « STB » pour le rééchelonnement des échéances impayées pour un montant de 1 388 833 DT et qui sont relatives au crédit de consolidation mis en place en octobre 2016 pour un montant de 6 410 000 Dinars. Les conditions de rééchelonnement se présentent comme suit :

Désignation	Montant en DT	Date d'effet	Taux	Durée
STB	1 388 833	Janvier 2018	TMM + 2%	4 ans

2. La société « Les Ateliers Mécaniques du Sahel – A.M.S » a obtenu l'accord de la banque « Attijari Bank » pour le rééchelonnement de l'encours du crédit initial pour un montant de 814 000 DT selon les conditions suivantes :

Désignation	Montant en DT	Date d'effet	Taux	Durée
ATTIJARI BANK	814 000	Mars 2018	TMM + 2%	3,5 ans

3. La société Loukil Investment Group « LIG » a octroyé à la société les Ateliers Mécaniques du Sahel « AMS », dans le cadre d'un remboursement partiel des dettes bancaires du Banque de l'Habitat, un prêt pour un montant de 2 000 000 DT.
Au 31/12/2018, le total des fonds prêtés par la société Loukil Investment Group « LIG » à la société les Ateliers Mécaniques du Sahel « AMS » s'élève à 7 625 000 DT, présenté chez elle sous forme d'emprunt à long terme.
Les conditions de remboursement de ce prêt sont identiques à celles de l'ancien prêt, soit une rémunération au taux d'intérêt annuel 8% et un remboursement sur 7 ans dont une année de grâce.
4. Les opérations et prestations conclues par la société « Les Ateliers Mécaniques du Sahel – A.M.S » avec les sociétés du Groupe « LOUKIL » sont décrites comme suit :

Société	Achats HTVA	Ventes HTVA	Solde créditeur	Solde débiteur
<u>Comptes de tiers</u>				
MIDCO	-	-	19 527	(11 254)
AURES AUTO	7 696	-	35 683	(4 684)
MED EQUIPEMENT	4 825	397	1 825	4 062
ECONOMIC AUTO	8 740	-	-	(1 081 428)
GROUPE AUDIO COM	-	-	3 429	48
<u>Comptes courants</u>				
ECONOMIC AUTO	-	-	90 500	-
AURES AUTO	-	-	985 370	-
ETS M LOUKIL ET CIE	-	-	-	172 415
MIDCO	-	-	42 900	-
AURES GROS	-	-	-	750 000

II- Conventions conclues au cours des exercices précédents et qui continuent à produire des effets au cours de l'exercice 2018 (autres que les rémunérations des dirigeants) :

1. Emprunts auprès d'organismes bancaires

La société « Les Ateliers Mécaniques du Sahel – A.M.S » a conclu, durant les exercices précédents, les conventions de crédit suivantes avec leurs caractéristiques :

Société	Montant en DT	Encours au 31/12/2017	Date déblocage	Taux	Durée
STB	6 410 000	3 846 300	31/10/2016	TMM +2%	5 ans
Amen Bank	2 500 000	1 022 582	14/11/2012	TMM +2,5%	7 ans
Amen Bank	2 565 000	2 565 000	02/10/2017	TMM +2,5%	7 ans
BTE	2 000 000	1 282 803	29/04/2015	TMM +2,5%	5 ans
Total	13 475 000	8 761 685	-	-	-

III- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

Les obligations et engagements envers les dirigeants, tels que prévus par l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales, se présentent comme suit :

- Les rémunérations brutes servies au Directeur Général, courant l'année 2018, se sont élevées à 202 851 Dinars.

Par ailleurs, nous n'avons été avisés d'aucune autre convention entrant dans le champ d'application desdits articles. De même, nous n'avons pas relevé l'existence d'autres conventions lors de l'exécution de nos travaux.

Tunis, le 07 Octobre 2019
Les commissaires aux comptes

P/C.M.C-DFK International
Hichem AMOURI

P/F.M.B.Z-KPMG Tunisie
Moncef BOUSSANOUGUA ZAMMOURI